

Synthèse de l'enquête nationale autour des frais engagés pour les stages par les étudiants en orthophonie

Année 2018/2019

Introduction

L'orthophonie est un métier de soin qui permet de prendre en charge les troubles de la communication, du langage dans toutes ses dimensions, de la cognition mathématique, de la parole, de la voix et des fonctions oro-myo-faciales. En 2013, le cursus d'orthophonie est passé de 4 à 5 ans, conférant le grade master 2 aux études. Le nouveau référentiel de formation du Certificat de Capacité d'Orthophoniste (CCO) cadre le temps de stage à hauteur de 29 % durant le cycle 1 et 51 % durant le cycle 2. Il représente donc une part importante de la formation et est fondamental dans les apprentissages de l'étudiant en orthophonie, afin que ceux-ci puissent entrer sereinement dans le monde du travail.

Outre le fait que l'orthophonie n'est pas une filière au sein de laquelle la gratification des stages pour les étudiants est permise, ceux-ci ne peuvent pas non plus bénéficier d'indemnités qui permettraient de prendre en charge des dépenses auxquelles ils sont contraints.

La question du poids des frais liés aux stages dans le budget des étudiants s'est alors posée. En suspens depuis un peu plus de 4 ans suite à la première enquête réalisée par la **FNEO** en 2016, elle n'en reste pas moins présente, et demande une réponse chaque année un peu plus pressante.

Il a été constaté à l'issue de l'enquête sur le bien-être des étudiants en orthophonie, menée en 2018, que 77,1 % des répondants à ce questionnaire rapportent une difficulté à trouver des maîtres de stage. Cela impose alors un élargissement du périmètre de recherche afin d'obtenir un stage, pour lequel il faudra compter de plus grands déplacements et les frais pour les assurer. De fait, la problématique des distances à parcourir pèse sur le moral de 62,4 % des étudiants, et celle de coût des déplacements impacte le moral de 54,6 % des étudiants.

Suite à ces constatations et au changement de référentiel, la **FNEO** a souhaité réactualiser les données sur les frais liés aux stages récoltées en 2016, qui correspondent à un modèle qui n'est plus d'actualité depuis maintenant 6 ans.

L'enquête a donc été lancée sous forme d'un questionnaire à destination de tous les étudiants en orthophonie de France le 22 mars 2019 et est restée ouverte jusqu'au 22 mai 2019.

Le questionnaire a été élaboré par la Vice-Présidente en charge des Questions Sociales de la **FNEO** et s'articulait de la façon suivante :

- Informations générales
- Aides dont bénéficie l'étudiant
- Déplacements et frais liés aux stages en fonction de l'année d'études

CONTACTS

Coline GUYOMARD
Vice-Présidente en charge des
Questions Sociales
qs.fneo@gmail.com
06.58.45.16.26

Aurélien EMERIC
Présidente
presidente.fneo@gmail.com
06.99.63.01.11

FNEO
FÉDÉRATION NATIONALE DES ÉTUDIANTS EN ORTHOPHONIE

Sa diffusion s'est faite dans chaque Centre de Formation Universitaire en Orthophonie (CFUO) par relai des associations locales, parallèlement à un partage et une communication nationale sur les réseaux de la **FNEO**.

Nous avons ainsi obtenu 1496 réponses sur les 4034 étudiants en orthophonie de France, et 58 réponses de néo-diplômés. Cela fixe le taux de participation étudiantin à 37,1 %. Celui-ci se rapproche du taux de participation de 2016 qui était alors de 39,1 %. Cela témoigne d'un maintien de l'intérêt des étudiants pour cette question.

Cette synthèse a pour objectif de présenter les résultats de cette enquête et d'en dégager les besoins des étudiants en orthophonie, afin de permettre d'y apporter les solutions adéquates.

Elle se décompose en deux grandes parties :

- Informations générales sur les répondants
- État des frais liés aux stages



CONTACTS

Coline GUYOMARD
Vice-Présidente en charge des
Questions Sociales
qs.fneo@gmail.com
06.58.45.16.26

Aurélien EMERIC
Présidente
presidente.fneo@gmail.com
06.99.63.01.11

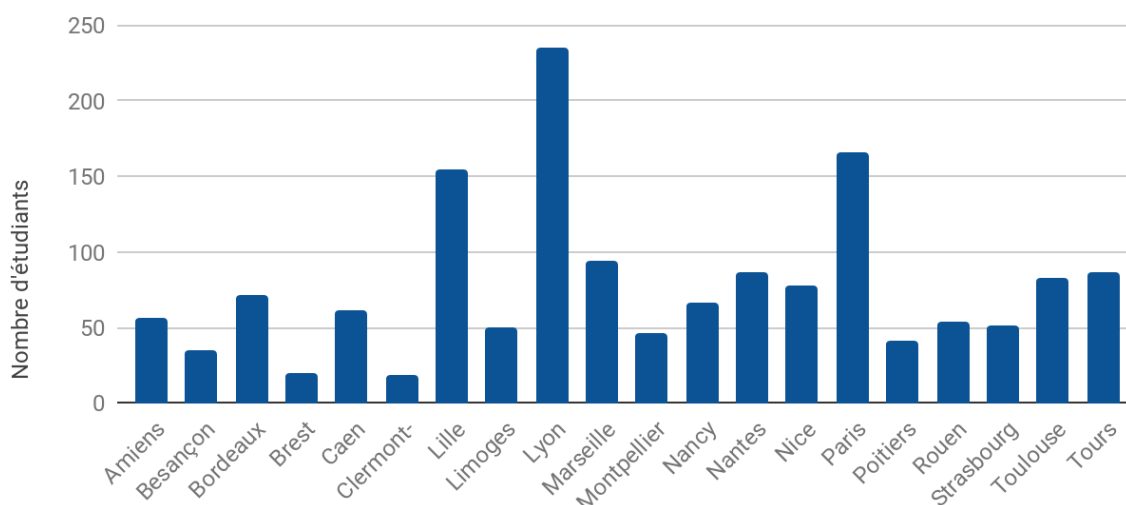
Informations générales

Les informations générales relèvent du profil de l'étudiant en temps réel. Elles ont été renseignées par chacun avec pour base l'année d'études dans laquelle ils se trouvaient au moment de l'enquête.

Profil des répondants

REPRESENTATIVITE

Sur l'ensemble des 1554 réponses récoltées lors de cette enquête, chaque CFUO est représenté de façon proportionnelle au nombre d'étudiants qu'il accueille.



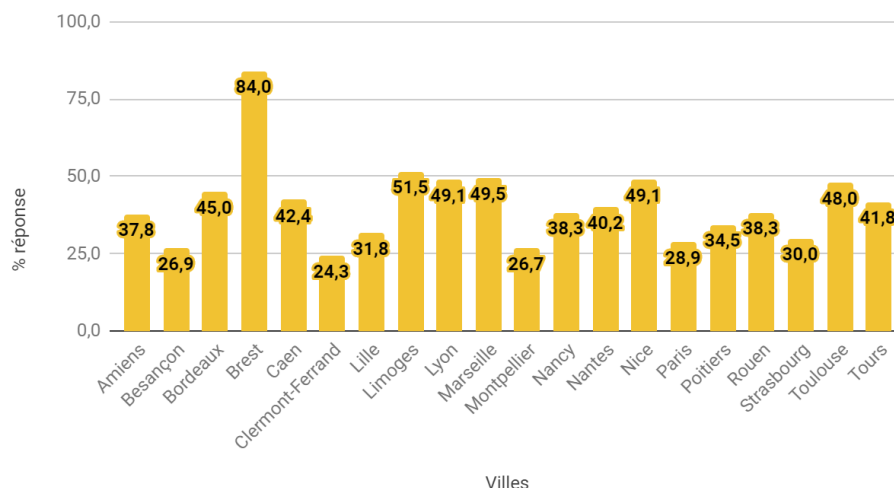
Centre de Formation Universitaire en Orthophonie (CFUO)

Concernant le taux de participation au sein de chaque CFUO, il varie entre 24,3 % et 84 %, avec une majorité de CFUO (14 sur 20 CFUO au total) affichant un quota de réponses allant de 30 % à 50 %.

CONTACTS

Coline GUYOMARD
Vice-Présidente en charge des
Questions Sociales
qs.fneo@gmail.com
06.58.45.16.26

Aurélien EMERIC
Présidente
presidente.fneo@gmail.com
06.99.63.01.11



Chaque **année d'études** est représentée dans les résultats, avec une participation majoritaire de la part des étudiants en L2, qui constituent 24,3 % de la population totale des répondants. Ils sont suivis de près par les L1 (23,9 %). Viennent ensuite les L3 (20 %), les M1 (15,7 %), les M2 (11,3 %) et les néo-diplômés (4,8 %), qui ont été sollicités afin de recueillir les informations relatives au coût lié aux stages en M2.

L'enquête s'ouvrait par une demande aux étudiants de qualifier l'impact des dépenses qu'ils engagent pour leurs stages sur leur budget. Ils avaient, pour ce faire, le choix parmi les propositions suivantes :

- Elles ne me posent pas de problème
- Elles pèsent modérément sur mon budget
- Elles représentent une part non négligeable de mon budget
- Elles sont à l'origine de réelles difficultés financières

Parmi les 1554 répondants, 1079 étudiants ont rapporté un impact modéré à problématique des frais de stage sur leur budget. Les 475 (soit 30,6 %) étudiants restants ont répondu que ces frais ne leur posaient pas problème, et n'ont ainsi pas eu à renseigner les informations développées dans la suite de ce document.

Les données et pourcentages rapportées ci-après ont donc pour base de traitement ces 1079 réponses, ce qui équivaut à 26,7 % des étudiants en orthophonie de France.

MOBILITE EN ORTHOPHONIE

76,1 % des participants ont indiqué avoir dû **déménager** pour effectuer leurs études en orthophonie. Cette mobilité élevée se justifie par le format d'admission dans le cursus, qui se faisait jusqu'ici après réussite d'un des Examens d'Aptitudes (EA) propre à chaque CFUO. Il était donc fréquent que le candidat n'obtienne pas, parmi les 20 EA proposés, celui du CFUO situé dans son bassin de vie.

CONTACTS

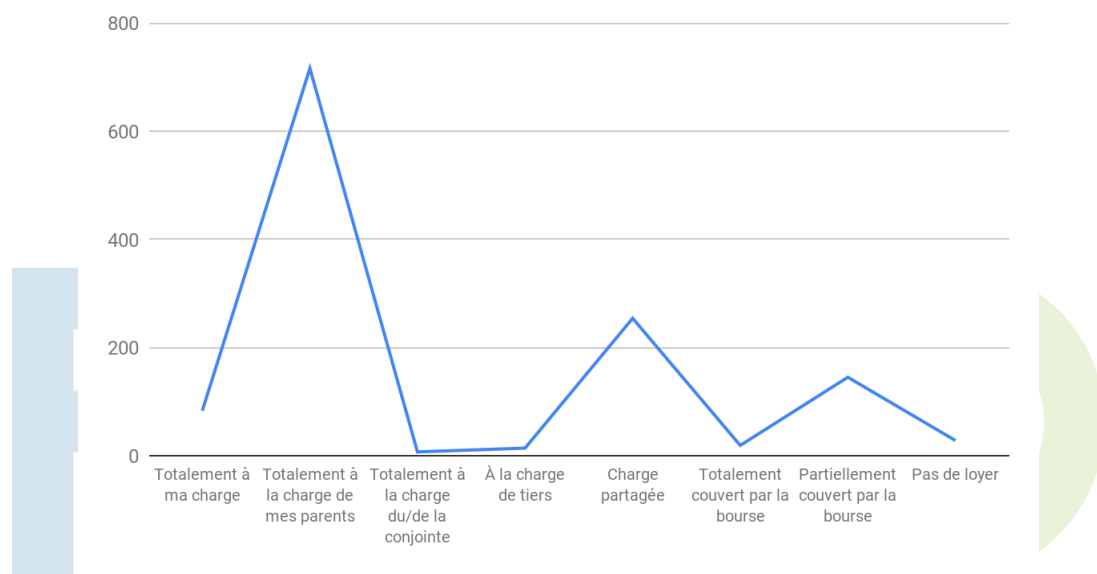
Coline GUYOMARD
Vice-Présidente en charge des
Questions Sociales
gs.fneo@gmail.com
06.58.45.16.26

Aurélien EMERIC
Présidente
presidente.fneo@gmail.com
06.99.63.01.11

Parmi ces 76,1 %, 93,3 % ont dû prendre un **logement**, ce qui amène quasi-systématiquement un loyer à payer. Par ailleurs, 79 étudiants ont indiqué avoir pris un logement malgré l'absence d'obligation à déménager pour suivre leurs études.

La prise en charge du loyer se fait à 56,5 % par les parents. Le partage du loyer entre l'étudiant et ses parents est le 2^e mode de prise en charge le plus pratiqué (20 %). On note également que 12 % des loyers sont partiellement pris en charge par une bourse.

Par la suite, les divers modes de prise en charge du loyer se répartissent globalement comme suit :



Le déménagement induit par la réussite d'un candidat à un EA en dehors de sa région d'origine amène également un éloignement des proches. Les étudiants dans cette situation témoignent effectuer environ 9 trajets par an pour pouvoir les retrouver.

Situation financière

Les frais liés aux stages s'inscrivent directement dans une problématique budgétaire. Nous nous sommes donc intéressés ci-après à la situation financière des étudiants en orthophonie.

SALARIAT ETUDIANT

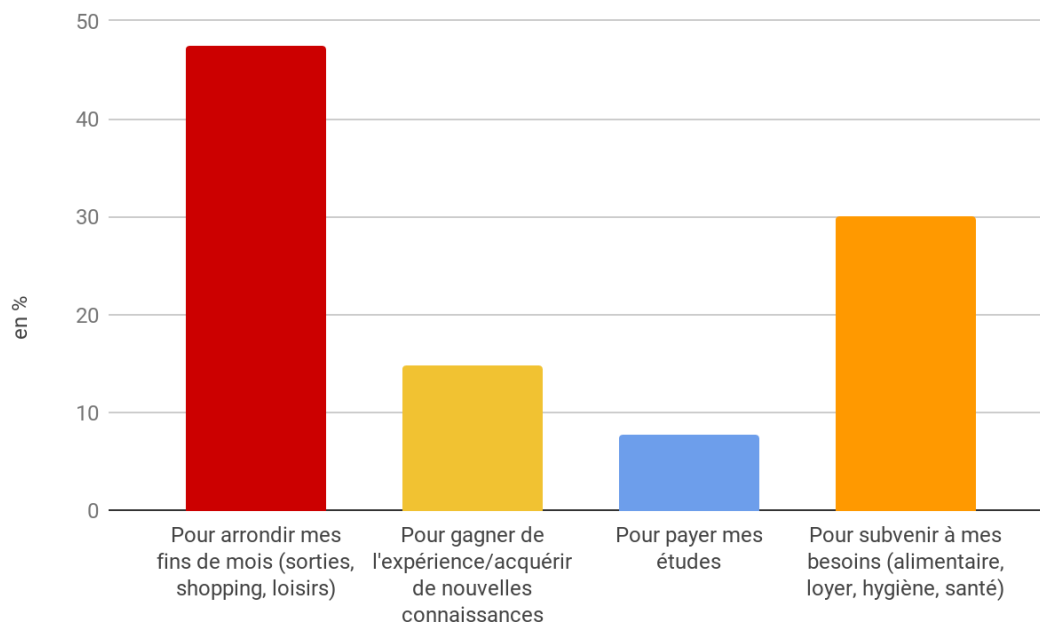
Seuls 19,8 % des sondés ont déclaré ne pas avoir besoin de travailler à l'année en plus de leurs études. 41,51 % ont répondu en avoir le besoin mais pas le temps, 4 % en auraient besoin mais n'arrivent pas à trouver d'emploi. Enfin, 34,7 % des répondants ont indiqué travailler à côté de leurs études.

Parmi les étudiants salariés, 37,8 % travaillent pour payer leurs études ou subvenir à leurs besoins, 47,4 % pour arrondir leurs fins de mois.

CONTACTS

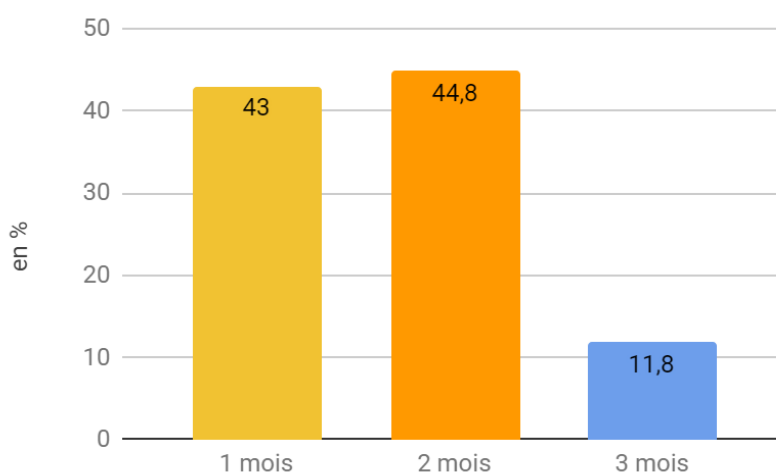
Coline GUYOMARD
Vice-Présidente en charge des
Questions Sociales
qs.fneo@gmail.com
06.58.45.16.26

Aurélien EMERIC
Présidente
presidente.fneo@gmail.com
06.99.63.01.11



Concernant le travail en période estivale, 6,5 % des étudiants disent ne pas en avoir besoin. Une majorité des sondés (soit 59,7 %) ont indiqué travailler systématiquement l'été depuis le début de leur cursus. 21,9 % travaillent occasionnellement sur cette période, 6,7 % ne le font pas au profit de l'anticipation de leurs stages et 5,2 % auraient besoin d'un travail sans en trouver.

La durée de cet emploi varie de 1 à 3 mois, soit tout l'été, avec une répartition comme suit :



Parmi les salariés estivaux, la moitié (50,4 %) travaille pour financer ses études. Les 49,6 % restants ont répondu travailler pour une raison autre.

Enfin, 30,7 % d'étudiants travaillent à la fois à l'année et systématiquement l'été depuis le début de leur cursus.

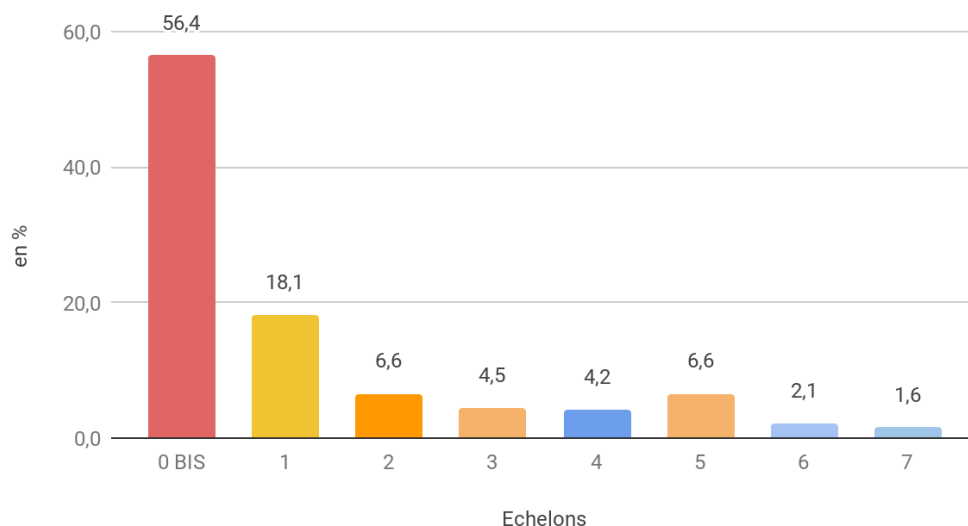
CONTACTS

Coline GUYOMARD
Vice-Présidente en charge des
Questions Sociales
qs.fneo@gmail.com
06.58.45.16.26

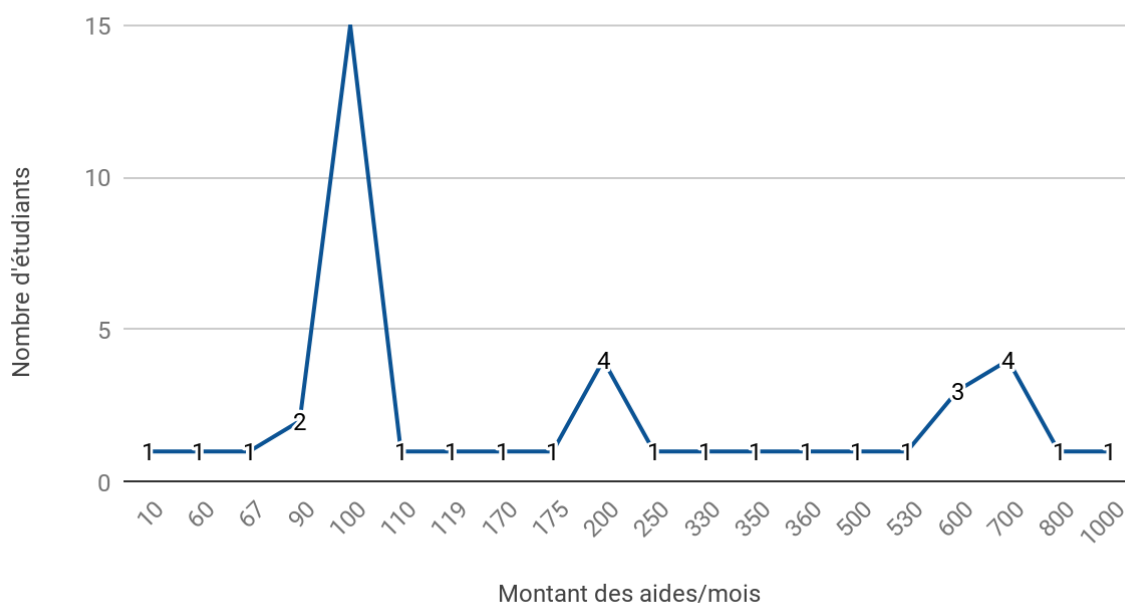
Aurélien EMERIC
Présidente
presidente.fneo@gmail.com
06.99.63.01.11

AIDES BOURSIERES

35,5 % des répondants sont bénéficiaires d'une **bourse CROUS** avec une répartition des échelons comme suit :



47 sondés rapportent bénéficier d'une **autre aide boursière** que celle du CROUS. Les montants rapportés pour ces aides sont les suivants :



CONTACTS

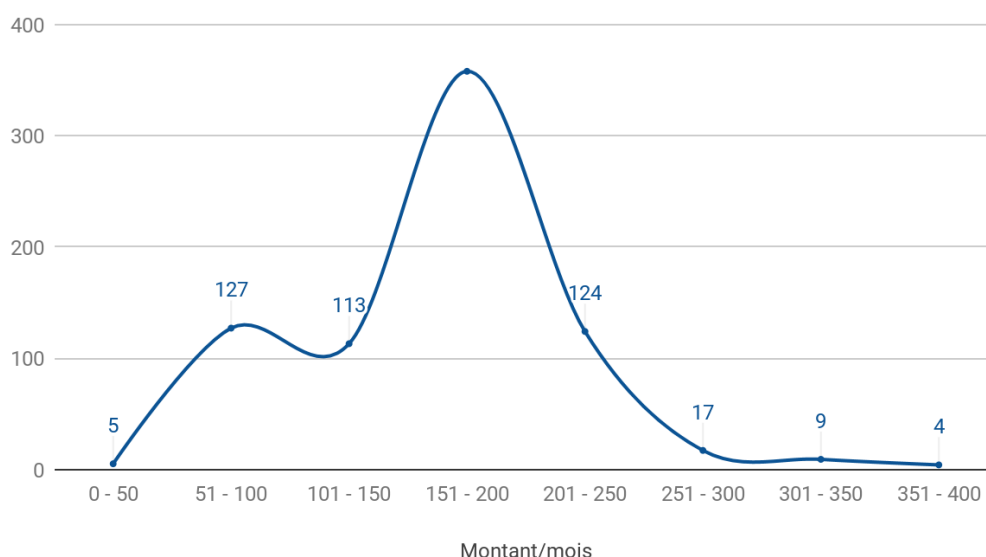
Coline GUYOMARD
Vice-Présidente en charge des
Questions Sociales
qs.fneo@gmail.com
06.58.45.16.26

Aurélien EMERIC
Présidente
presidente.fneo@gmail.com
06.99.63.01.11

Enfin, nous dénombrons 27 étudiants qui bénéficient d'une bourse CROUS couplée à une autre aide boursière.

AIDE PERSONNALISEE AU LOGEMENT (APL)

Pour ce qui est du quota des répondants qui bénéficient des **APL**, il est de 72,1 %, à hauteur des montants suivants :



CREDITS

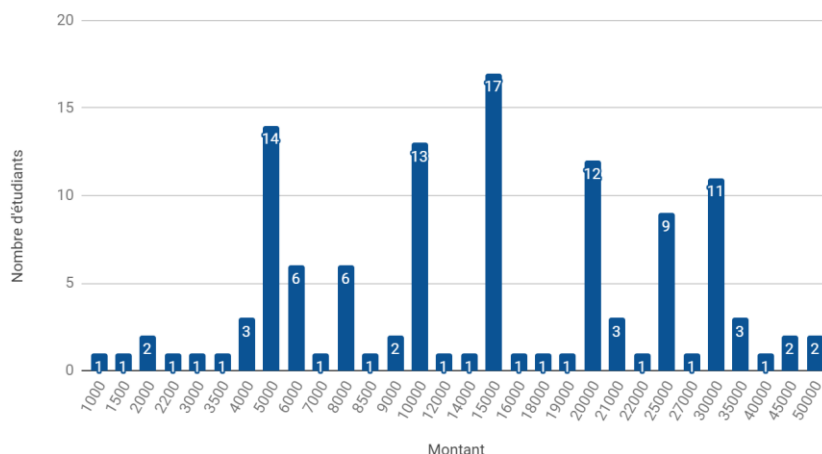
FEDERATION NATIONALE DES ETUDIANTS EN ORTHOPHONIE

11,5 % des sondés ont répondu positivement à la question “Avez-vous dû contracter un **crédit pour financer vos études** ?”. Le montant du crédit contracté varie alors entre 1000 et 50 000 euros. Le détail est le suivant :

CONTACTS

Coline GUYOMARD
Vice-Présidente en charge des
Questions Sociales
qs.fneo@gmail.com
06.58.45.16.26

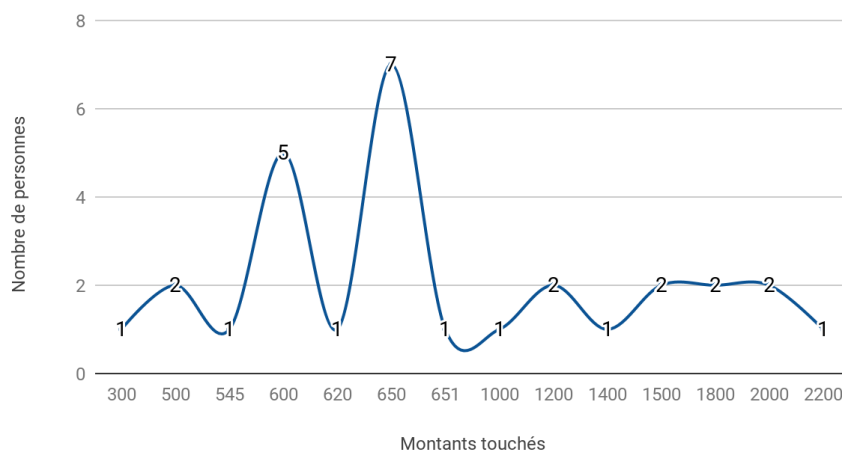
Aurélien EMERIC
Présidente
presidente.fneo@gmail.com
06.99.63.01.11



Ces personnes ont entre 1 an et au-delà de 20 ans pour rembourser leur crédit. Une majorité (41,1 %) voit son délai de remboursement fixé dans la fourchette entre 1 an et demi et 5 ans.

AIDES PERÇUES DANS LE CADRE D'UNE RECONVERSION PROFESSIONNELLE

Les étudiants en reconversion professionnelle représentent 7,9 % des sondés. 51,3 % d'entre eux perçoivent des aides de la part de leur **ancien employeur, de Pôle Emploi ou d'un autre dispositif**, qui vont de 300 à 2200 euros par mois.

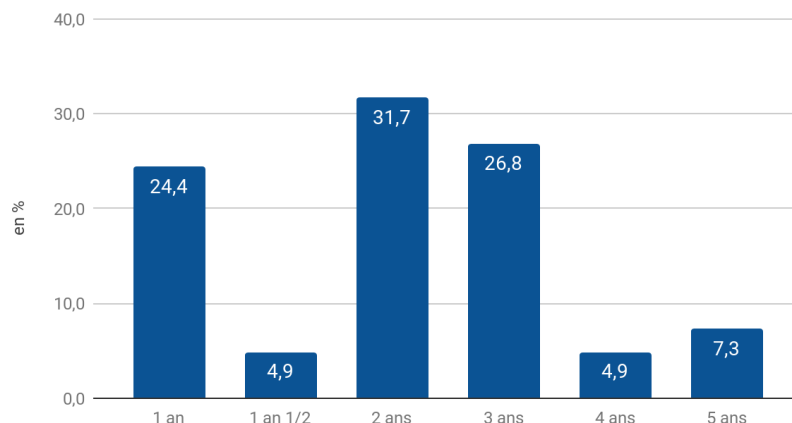


La durée de ces aides s'étend de 1 à 5 ans à partir de l'entrée en études. La majorité des étudiants reconvertis rapportent une durée d'aide entre 2 (31,7 %) et 3 ans (26,8 %).

CONTACTS

Coline GUYOMARD
Vice-Présidente en charge des
Questions Sociales
qs.fneo@gmail.com
06.58.45.16.26

Aurélien EMERIC
Présidente
presidente.fneo@gmail.com
06.99.63.01.11



Les 48,7 % restants ne touchent aucune aide.

AIDES PRE-EXISTANTES SELON LES CFUO

Les étudiants ont été sondés sur les éventuelles aides mises en place dans le cadre des stages et des frais qu'ils induisent.

93 % ont répondu par la négative à la question *“Existe-t-il déjà pour votre CFUO une indemnisation des frais que vous engagez pour vos stages ?”*. 76 étudiants (7 %) ont donc indiqué recevoir des aides pour les dépenses qu'ils engagent dans le cadre de leurs stages.

5 % rapportent la présence d'aides pour les stages en région uniquement, et 1,4 % pour les stages hors région uniquement.

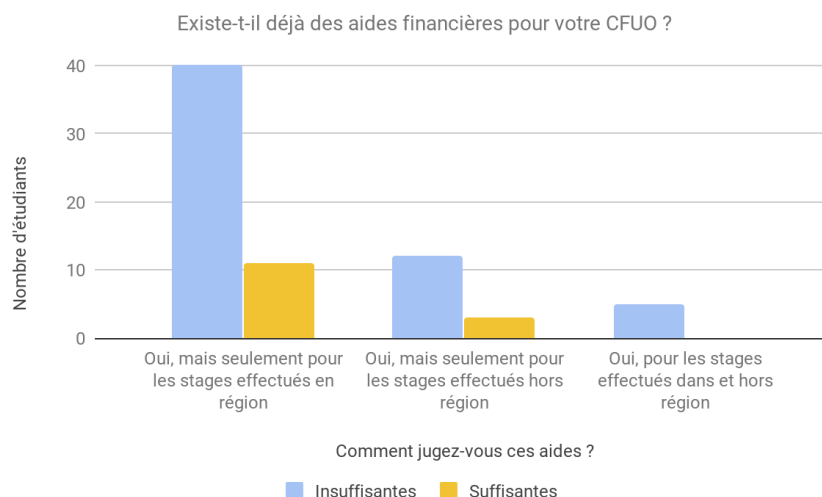
0,6 % indique l'existence d'aides pour un stage en ou hors région de manière indifférenciée.

Nous leur avons ensuite demandé d'exprimer leur avis quant à l'efficacité de ces aides. Si on regarde le jugement d'efficacité en fonction du type d'aide, on obtient le détail suivant :

CONTACTS

Coline GUYOMARD
Vice-Présidente en charge des
Questions Sociales
qs.fneo@gmail.com
06.58.45.16.26

Aurélien EMERIC
Présidente
presidente.fneo@gmail.com
06.99.63.01.11



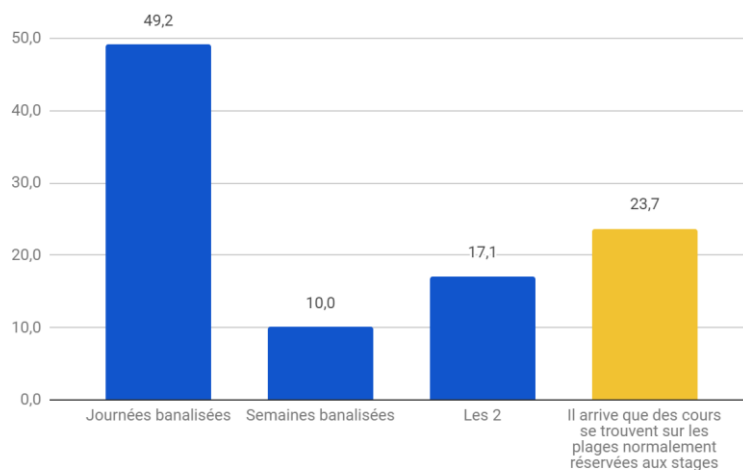
Globalement, 80,6 % des étudiants sondés jugent ces aides insuffisantes, tandis que 19,4 % les trouvent suffisantes.

Format des stages

Les **plages allouées aux stages** dans l'emploi du temps sont susceptibles de varier d'un CFUO à l'autre.

Pour effectuer leurs stages, certains étudiants bénéficient de semaines banalisées, d'autres de journées banalisées en semaine. Il est également possible de trouver une configuration qui couple semaines et journées banalisées.

Un grand nombre des sondés (49,2 %) ont répondu bénéficier de journées banalisées. Leurs stages sont donc filés sur l'année.



On remarque cependant que 23,7 % des répondants signalent qu'il arrive que des cours se trouvent sur les plages normalement réservées aux stages. L'étudiant se voit dans ce cas empêché de réaliser des

CONTACTS

Coline GUYOMARD
Vice-Présidente en charge des
Questions Sociales
qs.fneo@gmail.com
06.58.45.16.26

AuréliE EMERIC
Présidente
presidente.fneo@gmail.com
06.99.63.01.11

heures, qu'il devra potentiellement déplacer sur une période qui n'est pas originellement destinée au stage.

ANTICIPATION DES STAGES

Les étudiants peuvent parfois anticiper leurs stages pour l'année suivante.

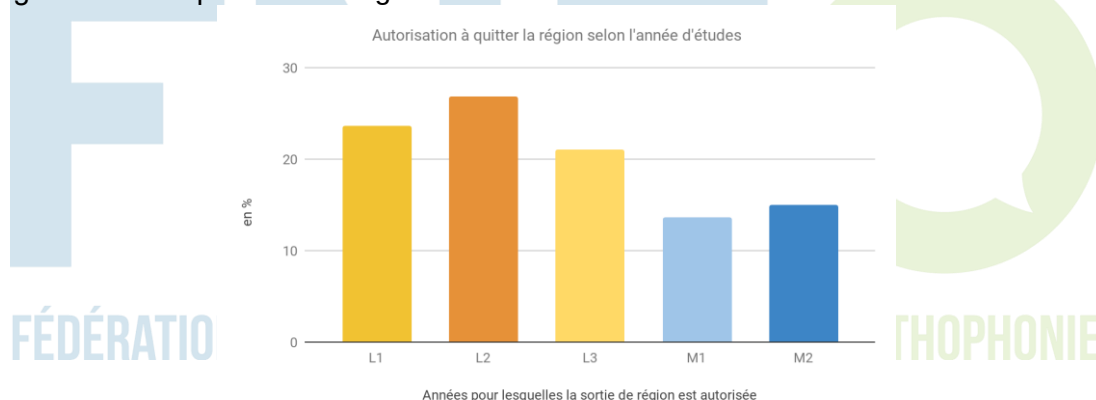
Cette anticipation est très souvent pratiquée (plus de 2 fois au cours du cursus) par 29,3 % des sondés et quelquefois par 23,8 % d'entre eux.

Les 46,9 % d'étudiants restants ont répondu ne jamais anticiper leurs stages.

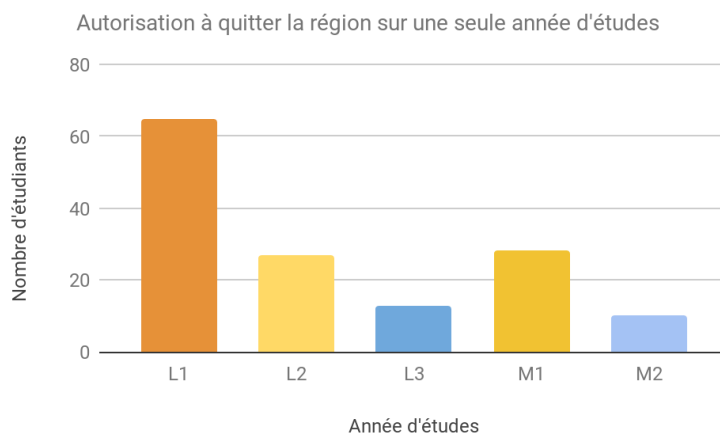
STAGES ET MOBILITE

53,3 % des répondants ont indiqué que leur CFUO leur laissait systématiquement la **possibilité de quitter la région** où ils étudient pour effectuer leurs stages. 16 % sont obligés de faire leurs stages en région pour toute la durée de leur cursus.

30,7 % voient cette autorisation se corréler à leur année d'études. Les réponses fournies par les étudiants font ressortir que les années de master sont légèrement moins concernées par la permission de quitter sa région d'études pour leurs stages.



Parmi eux, 143 étudiants ont répondu avoir le droit d'effectuer leurs stages hors région sur une seule année universitaire. Il s'agit pour la plupart (45,5 %) de la L1.



CONTACTS

Coline GUYOMARD
Vice-Présidente en charge des
Questions Sociales
qs.fneo@gmail.com
06.58.45.16.26

Aurélien EMERIC
Présidente
presidente.fneo@gmail.com
06.99.63.01.11

Enfin, l'autorisation de quitter la région de l'université pour effectuer des stages favorise les **retours en région** des étudiants qui ont dû quitter leur région d'origine pour suivre leurs études.

79,9 % ont répondu être déjà rentrés dans leur région d'origine pour effectuer leurs stages, dont 68,1 % plusieurs fois.

6,27 % ont dit l'envisager, 8,4 % ont indiqué ne pas l'avoir fait car leur CFUO ne le leur permet pas et 2 % parce que leurs finances les en empêchent.

Poids des dépenses

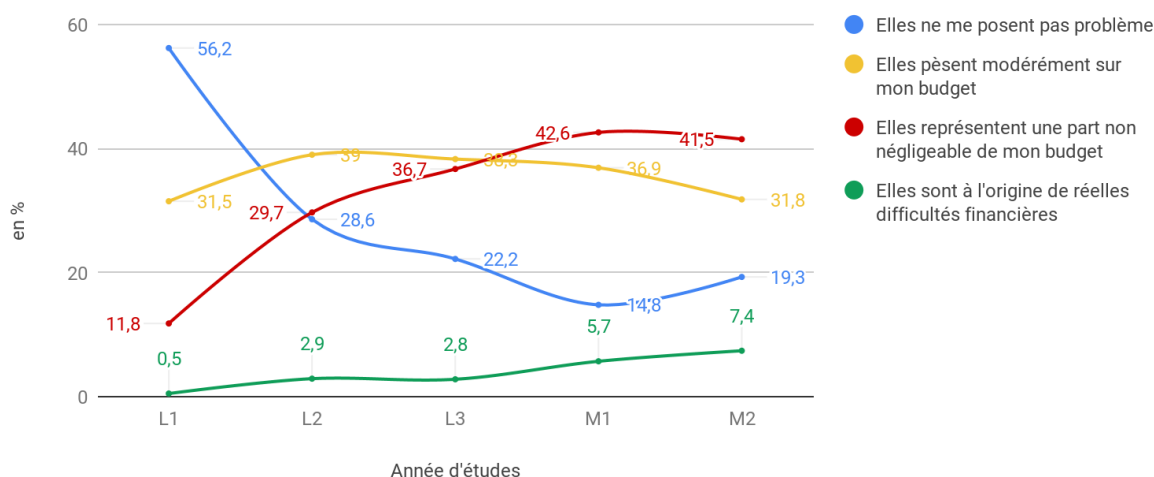
Globalement, 69,4 % des répondants observent que leurs dépenses liées aux stages pèsent sur leur budget.

35,5 % des répondants rapportent un impact modéré. On observe ensuite que la part d'étudiants pour qui les dépenses liées aux stages ne sont pas un problème (soit 30,6 %) équivaut à la part d'étudiants pour lesquels ces dépenses représentent une part non négligeable de leur budget.

Enfin, 3,3 % d'étudiants ont rapporté que les dépenses qu'ils effectuent pour leurs stages sont à l'origine de réelles difficultés financières.

SELON L'ANNEE D'ETUDES

Le format des stages évoluant sur la durée du cursus, l'impact de ces frais sur le budget des étudiants a ensuite été mesuré en fonction de leur année d'étude.



Plus l'étudiant est avancé dans son cursus, plus la durée des stages s'allonge, et plus les dépenses liées aux stages pèsent sur son budget.

Parmi les répondants actuellement en L1, une majorité de 52,6 % indique ne pas avoir de problèmes budgétaires imputables aux frais liés aux stages.

Les étudiants signalent majoritairement un effet des dépenses liées aux stages sur leur budget à partir de la L2 : 39 % rapportent un poids modéré de celles-ci pour 29,7 % chez qui elles représentent une part non négligeable de leur budget.

CONTACTS

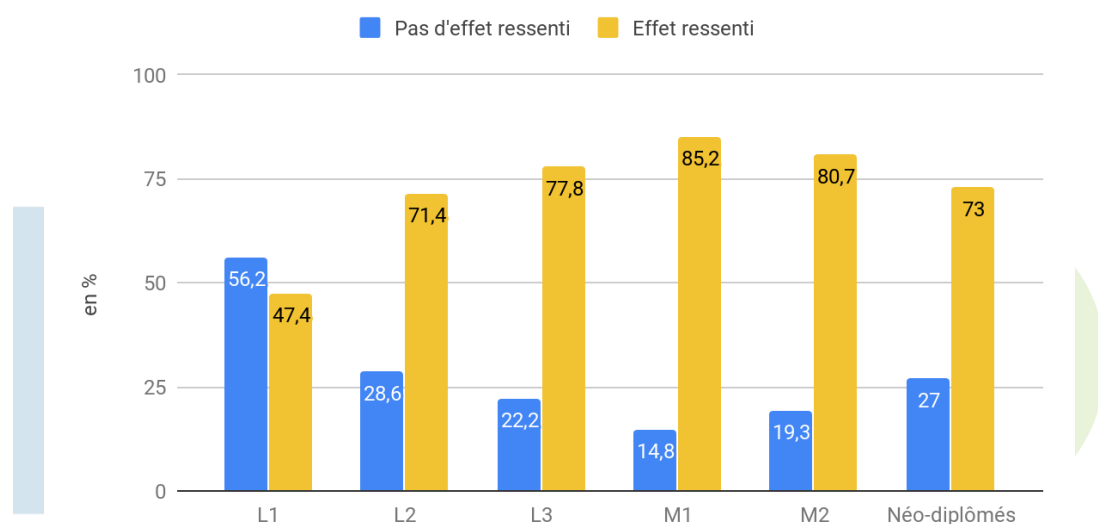
Coline GUYOMARD
Vice-Présidente en charge des
Questions Sociales
qs.fneo@gmail.com
06.58.45.16.26

Aurélien EMERIC
Présidente
presidente.fneo@gmail.com
06.99.63.01.11

Ce poids modéré est toujours ressenti pour 38,3 % des L3, avec une augmentation de 7 points des étudiants pour qui les dépenses liées aux stages représentent une part non négligeable de leur budget (soit un passage de 29,7 % des étudiants en L2 à 36,7 % en L3).

À partir de l'entrée en master, l'impact des dépenses liées aux stages sur le budget des étudiants est ressenti de façon plus prononcée.

Respectivement 42,6 % et 41,5 % des répondants en M1 et M2 signalent que ces dépenses représentent une part non négligeable de leur budget.



On considérera qu'un effet des frais liés aux stages est ressenti par un étudiant sur son budget à partir du moment où il répond que ceux-ci "pèsent modérément" sur celui-ci.

On observe que cet effet est très majoritairement ressenti à partir de la L2, et qu'il culmine en M1 à hauteur de 85,2 %.

ÉTUDIANTS BOURSIERS

Tous les étudiants déclarés boursiers ont répondu ressentir un poids des frais liés aux stages sur leur budget.

Ce poids est modéré pour 50,7 % des 383 bénéficiaires de **bourses CROUS**. 43,6 % ont répondu que ces frais représentent une part non négligeable de leur budget. Ils sont à l'origine de réelles difficultés financières pour 5,7 % d'entre eux.

53,2 % des 47 bénéficiaires d'**autres aides boursières** rapportent que leurs dépenses pour leurs stages pèsent modérément sur leur budget. Celles-ci en représentent une part non négligeable pour 42,6 % des répondants et sont à l'origine de réelles difficultés financières chez 2 d'entre eux.

Pour les 27 répondants bénéficiant d'une **bourse CROUS couplée à une autre aide boursière**,

CONTACTS

Coline GUYOMARD
Vice-Présidente en charge des
Questions Sociales
qs.fneo@gmail.com
06.58.45.16.26

Aurélien EMERIC
Présidente
presidente.fneo@gmail.com
06.99.63.01.11

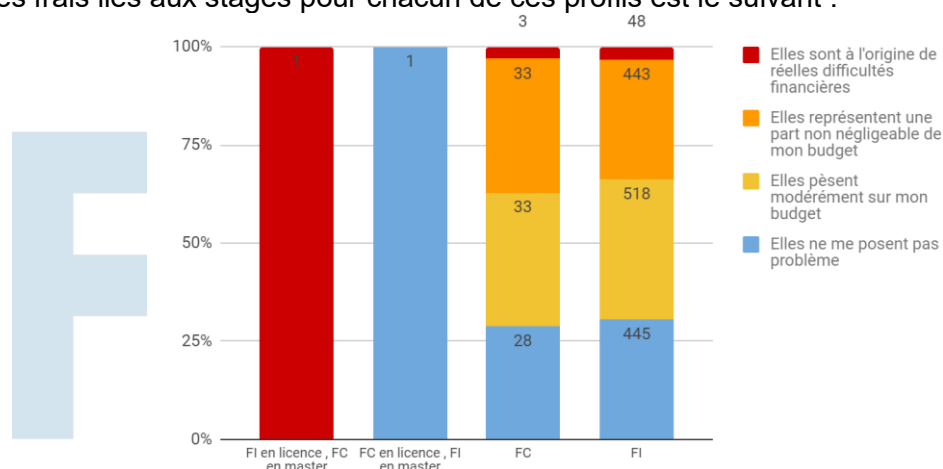
55,6 % observent que leurs dépenses liées aux stages pèsent modérément sur leur budget. Elles représentent un poids non négligeable pour 40,7 % d'entre eux, et sont à l'origine de réelles difficultés financières pour 1 étudiant.

IMPACT SELON LE REGIME ETUDIANT

On compte parmi les sondés 6,2 % d'étudiants en **Formation Continue** (FC) pour 93,6 % d'étudiants en **Formation Initiale** (FI). On note également deux cas de **bascule d'un régime à l'autre**, renseignés par des néo-diplômés :

- 1 basculement d'une FI en licence vers une FC en master
- 1 basculement d'une FC en licence vers une FI en master

L'impact des frais liés aux stages pour chacun de ces profils est le suivant :



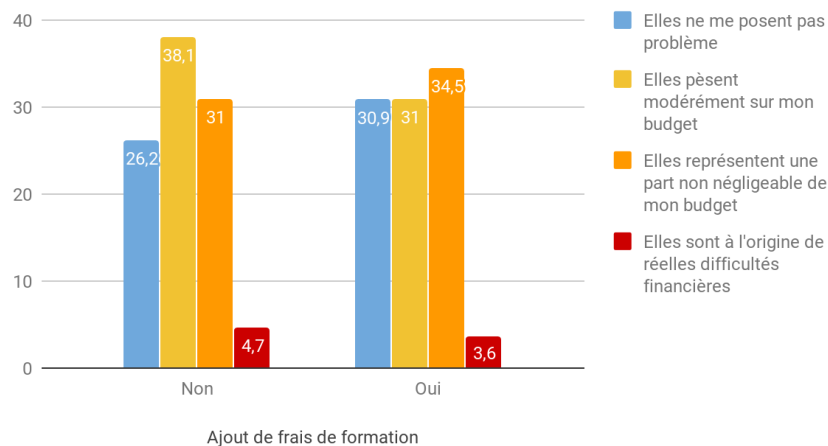
Le régime de FC s'accompagne la plupart du temps de **frais de formation** ajoutés aux frais d'inscription de base. Ici, 55,8 % des 95 étudiants en FC sont concernés par cet ajout, ainsi que les 2 cas de bascule de la FI vers la FC et de la FC vers la FI.

On constate que les étudiants qui payent des frais de formation en FC sont moins nombreux à rapporter des problèmes avec leurs dépenses liées aux stages que ceux qui n'en payent pas. Cependant, ils sont proportionnellement davantage à mesurer un effet plus important de ces dépenses sur leur budget : la plupart d'entre eux rapportent un poids non négligeable de celles-ci (34,5 %) quand la plupart des FC sans ajout de frais de formation rapportent un poids modéré (38,1 %).

CONTACTS

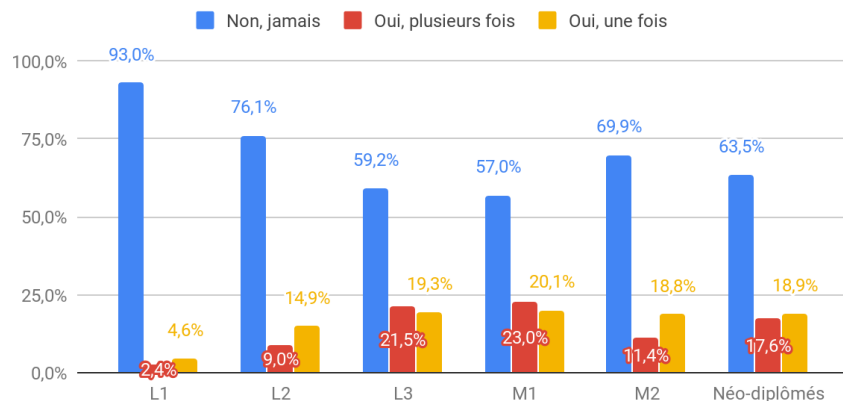
Coline GUYOMARD
Vice-Présidente en charge des
Questions Sociales
qs.fneo@gmail.com
06.58.45.16.26

AuréliE EMERIC
Présidente
presidente.fneo@gmail.com
06.99.63.01.11



Renoncement aux stages

Au total, plus d'un quart (soit 27,5 %) des répondants a déjà dû renoncer au moins une fois à un stage parce que les dépenses nécessaires pour s'y rendre s'avéraient trop lourdes.



On observe une majoration de ce renoncement en M1 avec 43 % d'étudiants qui ont indiqué avoir déjà dû renoncer à un stage pour cause financière, dont 22,9 % plusieurs fois.

Détails des frais liés aux stages

Il était demandé aux étudiants de renseigner les informations pour les stages effectués sur l'année d'études précédente (année N-1). Les L1 ayant déjà effectué leur stage en milieu scolaire étaient également invités à s'exprimer pour leur année. Les informations liées aux stages réalisés en M2 ont été obtenues par sollicitation des néo-diplômés.

CONTACTS

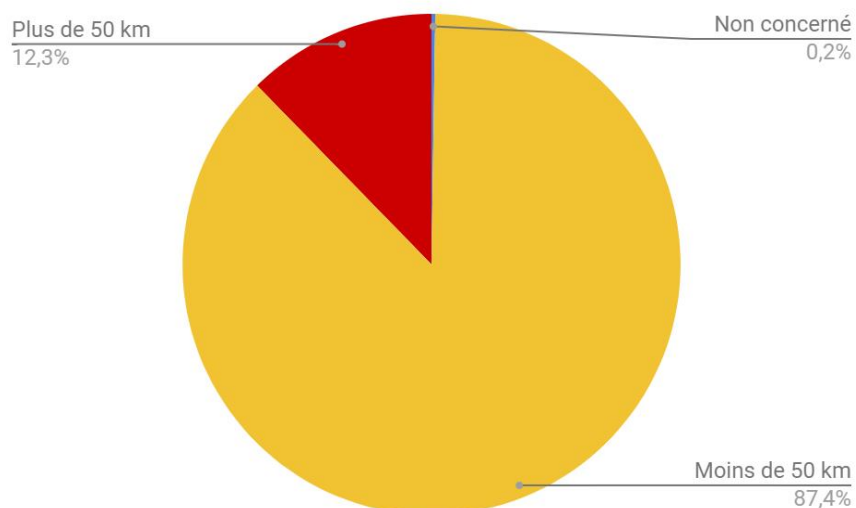
Coline GUYOMARD
Vice-Présidente en charge des
Questions Sociales
qs.fneo@gmail.com
06.58.45.16.26

Aurélien EMERIC
Présidente
presidente.fneo@gmail.com
06.99.63.01.11

L1 : Stage en milieu scolaire

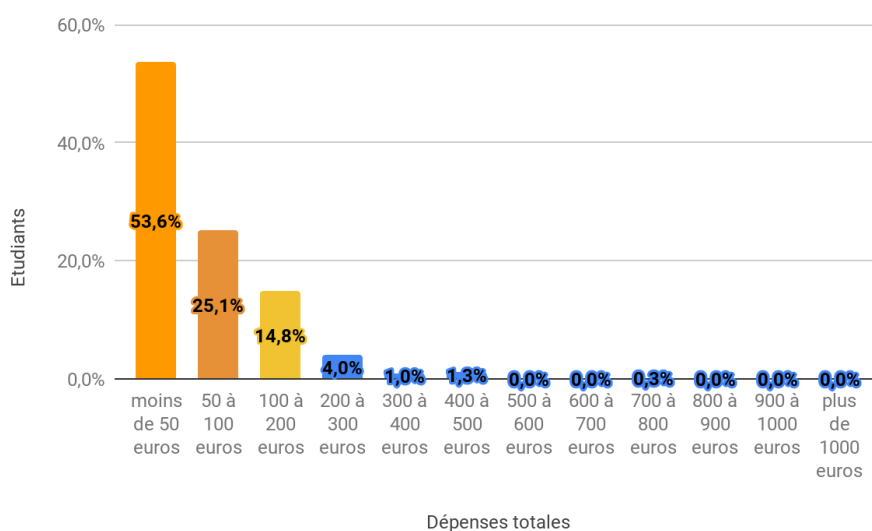
Ce stage constitue le 1^{er} du cursus. Le référentiel de formation sorti au Bulletin officiel de 2013 cadre sa durée à 120 heures, soit l'équivalent de 15 jours.

Distances parcourues par jour



Une étudiante en L1 a indiqué ne pas être concernée par cette question à ce stade de son cursus.

Dépenses totales en transports effectuées sur le stage



6 personnes ont effectué leurs dépenses en transports dans le but de rentrer dans leur région

CONTACTS

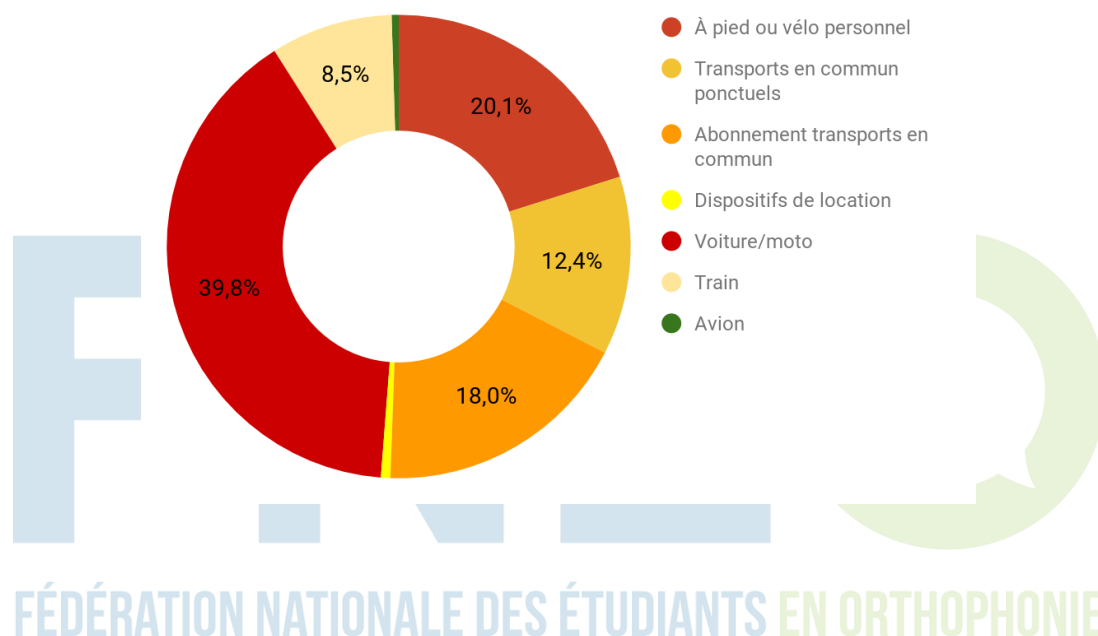
Coline GUYOMARD
Vice-Présidente en charge des
Questions Sociales
qs.fneo@gmail.com
06.58.45.16.26

Aurélien EMERIC
Présidente
presidente.fneo@gmail.com
06.99.63.01.11

d'origine pour faire leur stage. Une personne précise que de rentrer chez ses parents lui a permis de diminuer frais de bouche et de trajets. Une autre indique que les dépenses les plus importantes liées à son stage étaient les allers-retours en train pour rentrer en région, car ses 3 semaines de stage étaient séparées et réparties sur l'année.

Moyens de transport utilisés

La majeure partie des répondants (39,8 %) ont utilisé un véhicule motorisé privé pour se rendre sur leur lieu de stage. La marche à pied ou le vélo se classent comme 2^e moyen de transport le plus usité (20,1 %), juste avant l'abonnement pour les transports en commun (18 %).



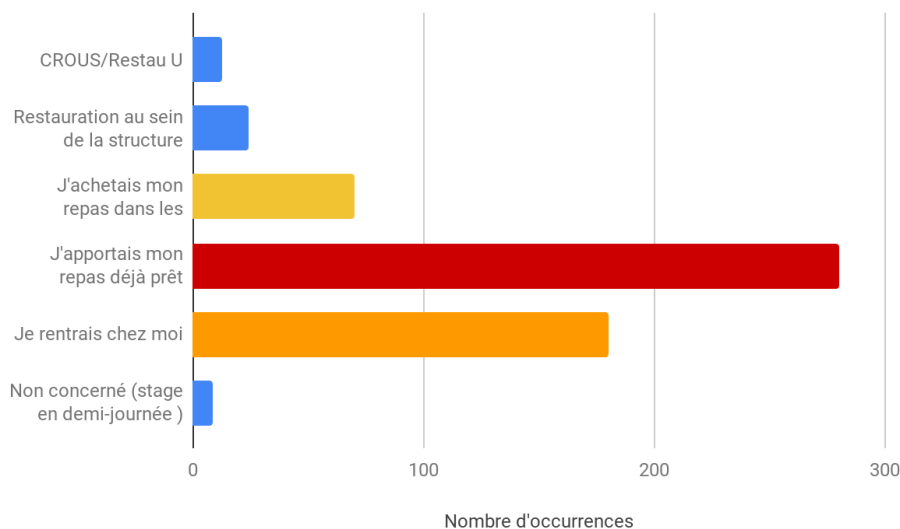
Restauration

Les étudiants ont ensuite été sondés sur le ou les modes de restauration qu'ils avaient adoptés pour leur stage. La plus grande partie (48,5 %) apportait son propre repas. 31,3 % rentraient chez eux et 12,2 % achetaient leur repas dans les environs du lieu de stage.

CONTACTS

Coline GUYOMARD
Vice-Présidente en charge des
Questions Sociales
qs.fneo@gmail.com
06.58.45.16.26

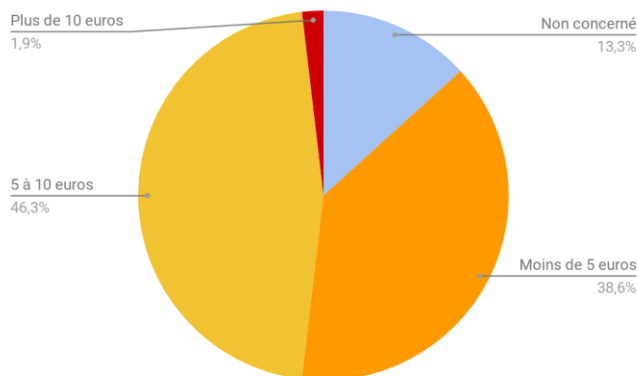
Aurélien EMERIC
Présidente
presidente.fneo@gmail.com
06.99.63.01.11



13 des 430 sondés (soit 3 %) ont répondu avoir pu bénéficier d'une aide au repas sur leur lieu de stage.

Par ailleurs, la présence d'une cantine sur le lieu de stage a été signalée par 44,2 % des étudiants, avec l'obligation d'y manger pour 1 personne.

Pour ce qui est des frais de bouche engendrés, les étudiants les ont majoritairement estimés entre 5 et 10 euros par jour durant leur stage.



NB : Les personnes non concernées sont celles qui effectuaient leurs stages sur des demi-journées.

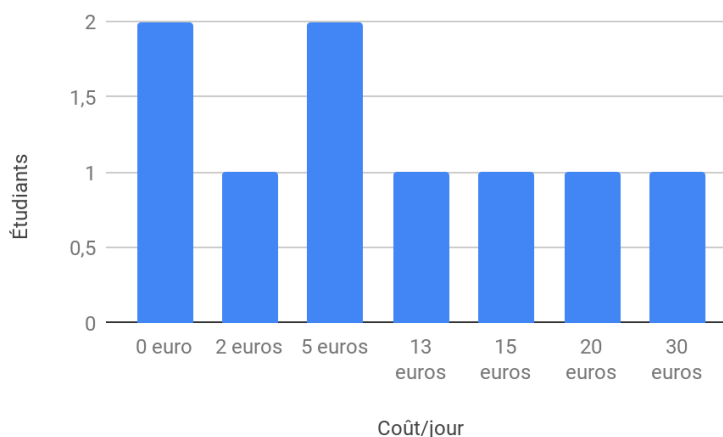
Logement

La problématique du logement s'est posée pour 9 répondants. Les coûts par jour varient entre 0 et 30 euros. On obtient ainsi une moyenne de **10 euros par jour** dépensés pour une personne en logement.

CONTACTS

Coline GUYOMARD
Vice-Présidente en charge des
Questions Sociales
qs.fneo@gmail.com
06.58.45.16.26

Aurélien EMERIC
Présidente
presidente.fneo@gmail.com
06.99.63.01.11



Autres dépenses induites par le stage

20,9 % des répondants ont indiqué d'autres dépenses induites par le stage. La majorité de celles-ci (48,1 %) est représentée par l'achat de papeterie et stylos et l'acquisition de blouses ou équipements de soignants (40,6 %).

Une étudiante précise avoir décidé de passer son permis pour pouvoir conduire jusqu'à ses lieux de stage. Le détail des dépenses est le suivant :

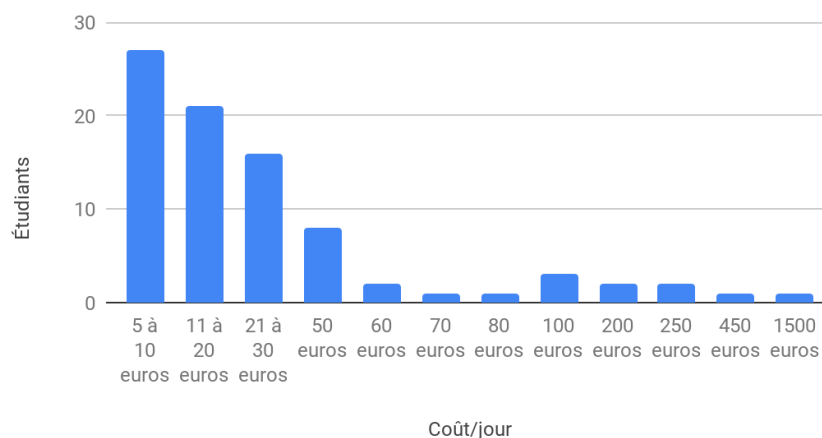
Items	Nombre d'étudiants	Pourcentage
Blouse blanche/équipement de soignant	44	40,70 %
Tenue correcte	1	0,90 %
Livres	2	1,90 %
Location de voiture	1	0,90 %
Code + permis	1	0,90 %
Cadeaux	3	2,80 %
Garderie	1	0,90 %
Matériel orthophonique	2	1,90 %
Papeterie/stylos	52	48,10 %
Cartouches d'imprimante	1	0,90 %
Total	108	100 %

Les coûts de ces dépenses varient de 5 à 10 euros pour de la papeterie ou des cadeaux de fin de stage, à 1500 euros pour le permis.

CONTACTS

Coline GUYOMARD
Vice-Présidente en charge des
Questions Sociales
qs.fneo@gmail.com
06.58.45.16.26

Aurélien EMERIC
Présidente
presidente.fneo@gmail.com
06.99.63.01.11



Le coût moyen obtenu par personne est de **54,87 euros** de dépenses annexes dans le cadre du stage de L1.

Stages en L2

Le référentiel de formation cadre la durée de stage en L2 à 120 heures par semestre, soit l'équivalent de deux fois 15 jours.

Durant le 3^e semestre, les étudiants doivent principalement placer leur temps de stage en structure d'accueil de la petite enfance et/ou en structure d'accueil de la personne âgée. 3 personnes ont signalé n'avoir eu à effectuer qu'un seul stage en structure d'accueil de la personne âgée.

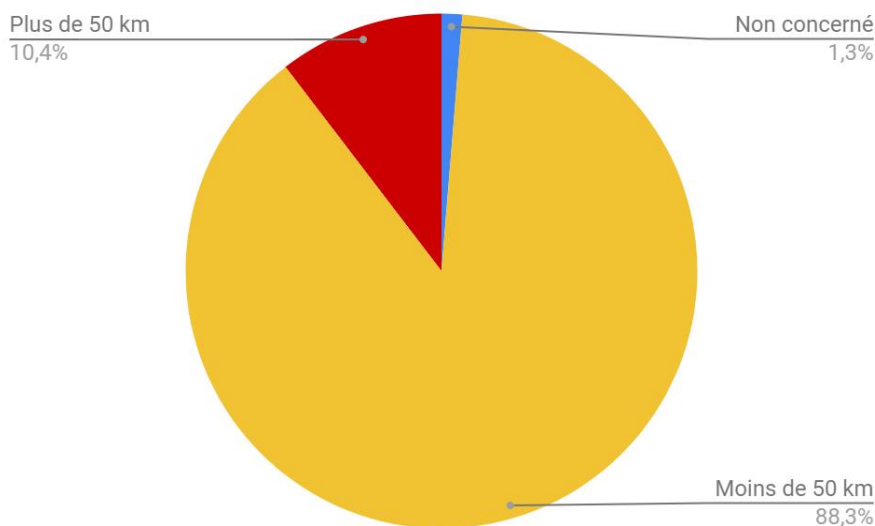
CONTACTS

Coline GUYOMARD
Vice-Présidente en charge des
Questions Sociales
qs.fneo@gmail.com
06.58.45.16.26

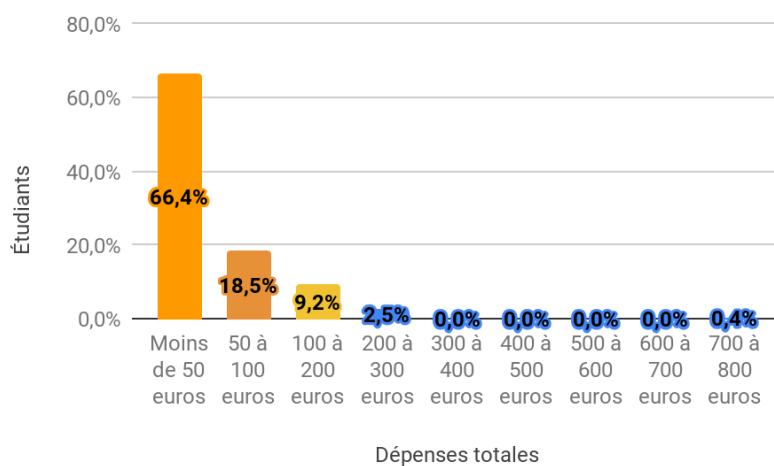
Aurélien EMERIC
Présidente
presidente.fneo@gmail.com
06.99.63.01.11

STAGE EN STRUCTURE D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE AU SEMESTRE 3

Distances parcourues par jour



Dépenses totales en transports effectuées sur le stage



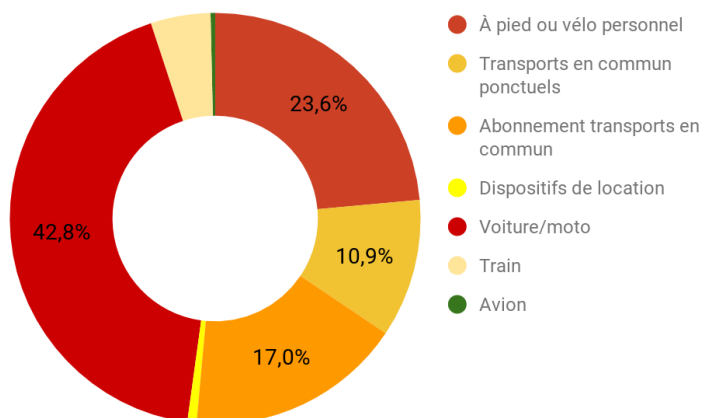
Moyens de transport utilisés

La voiture ou la moto reste le moyen de transport privilégié par 42,8 % des étudiants pour se rendre en stage. Se classe encore en 2^e position à 23,6 % la marche à pied ou le vélo. En 3^e moyen de transport le plus privilégié, on retrouve de nouveau l'abonnement pour les transports en commun (17 %).

CONTACTS

Coline GUYOMARD
Vice-Présidente en charge des
Questions Sociales
qs.fneo@gmail.com
06.58.45.16.26

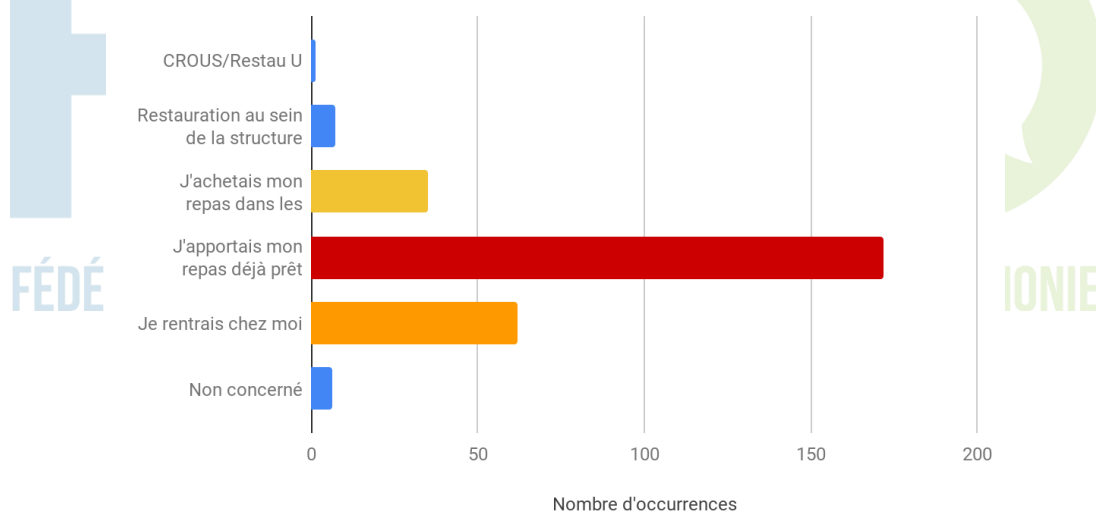
Aurélien EMERIC
Présidente
presidente.fneo@gmail.com
06.99.63.01.11



Restauration

Pour ce qui est de la restauration, 72,3 % des répondants apportent leur repas déjà prêt, 26,1 % rentrent chez eux et 14,7 % l'achètent dans les environs.

Certains utilisent aussi les services du CROUS ou du Restaurant Universitaire, ainsi que les services de restauration au sein de la structure.



Les personnes non concernées étaient en stage en demi-journées, ou n'ont réalisé qu'un stage en structure d'accueil de la personne âgée.

Par rapport à l'aide au repas, 1,7 % des sondés ont pu en bénéficier (soit 4 personnes sur 238).

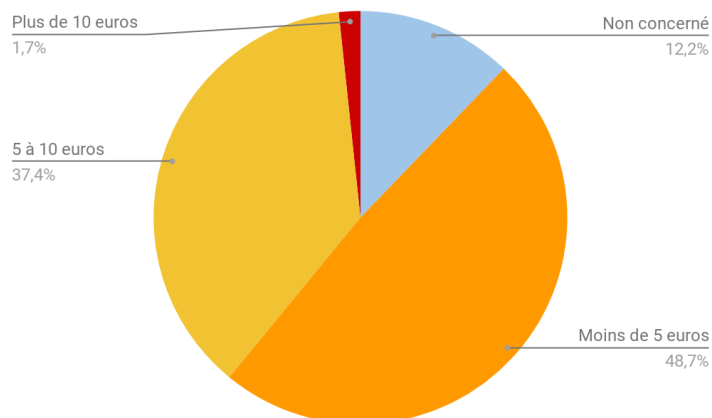
9,2 % d'étudiants ont rapporté la présence d'une cantine sur leur lieu de stage, avec l'obligation d'y manger pour 2 personnes.

Pour ce qui est des frais de bouche engendrés, ceux-ci sont évalués par la majorité des répondants à moins de 5 euros par jour.

CONTACTS

Coline GUYOMARD
Vice-Présidente en charge des
Questions Sociales
qs.fneo@gmail.com
06.58.45.16.26

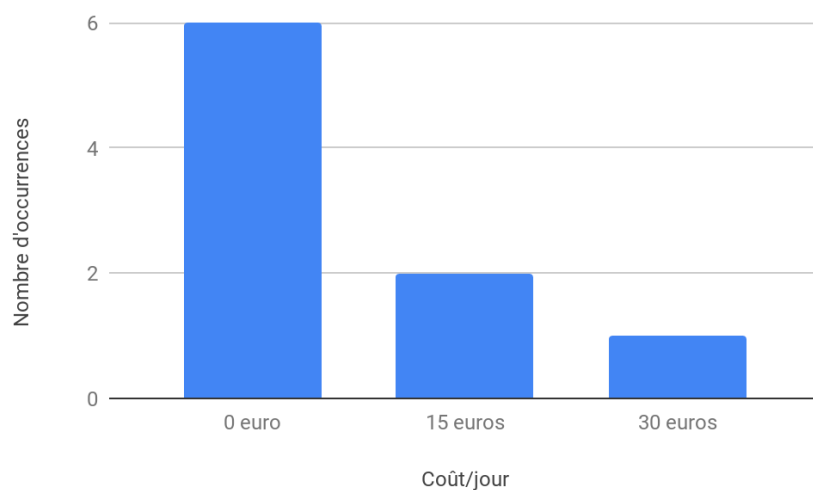
Aurélien EMERIC
Présidente
presidente.fneo@gmail.com
06.99.63.01.11



Logement

9 personnes (soit 3,8 % des répondants) ont dû prendre un logement dans le cadre de leur stage.

Les frais engendrés vont de 15 à 30 euros par jour. La moyenne obtenue par jour pour une personne est ici de **6,67 euros**.



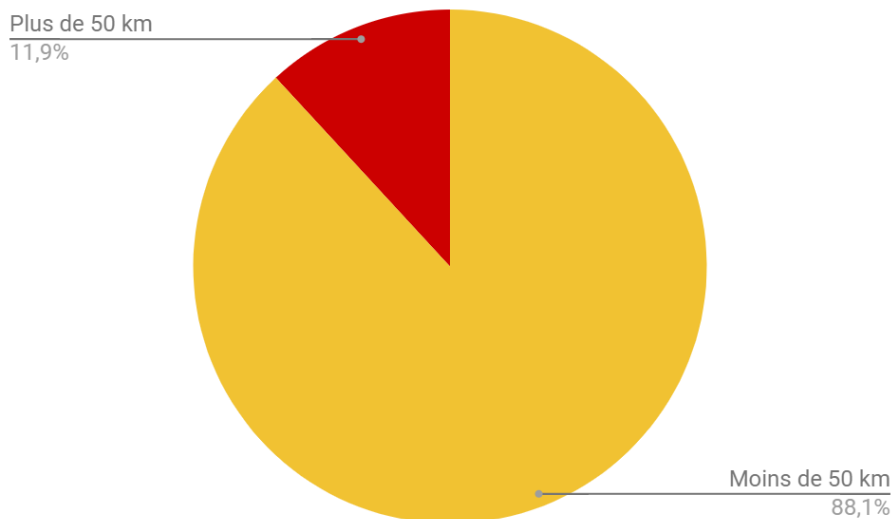
CONTACTS

Coline GUYOMARD
Vice-Présidente en charge des
Questions Sociales
qs.fneo@gmail.com
06.58.45.16.26

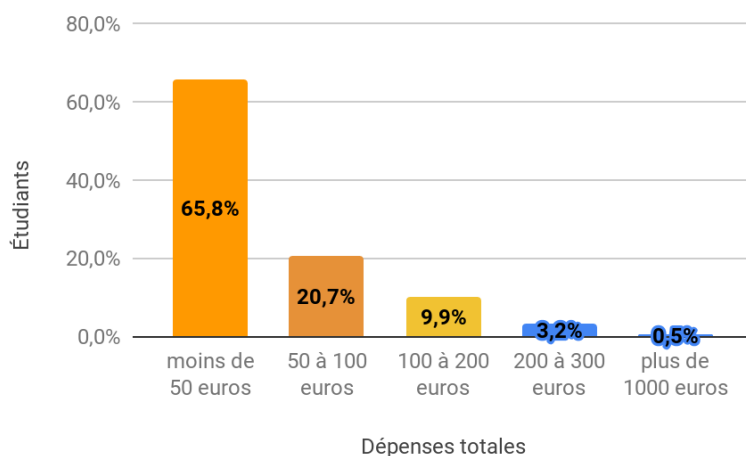
Aurélien EMERIC
Présidente
presidente.fneo@gmail.com
06.99.63.01.11

STAGE EN STRUCTURE D'ACCUEIL DE LA PERSONNE AGEE AU SEMESTRE 3

Distances parcourues par jour



Dépenses totales en transports effectuées sur le stage



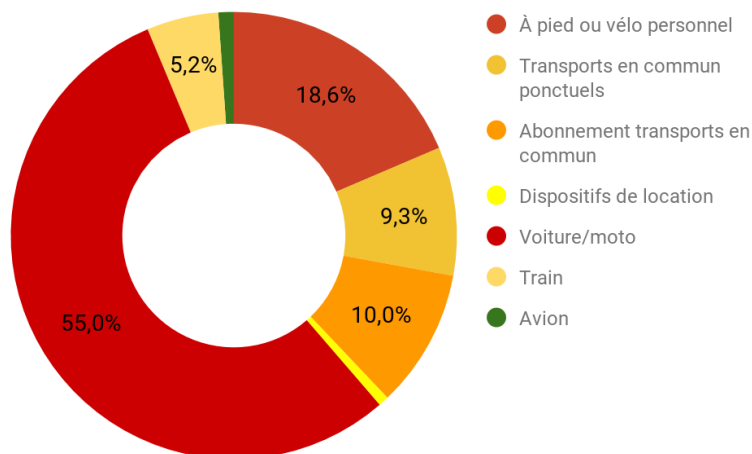
CONTACTS

Coline GUYOMARD
Vice-Présidente en charge des
Questions Sociales
qs.fneo@gmail.com
06.58.45.16.26

Aurélien EMERIC
Présidente
presidente.fneo@gmail.com
06.99.63.01.11

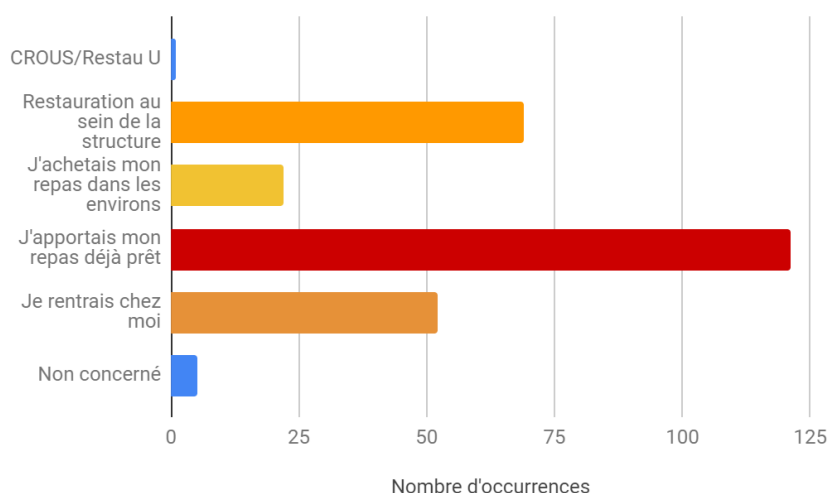
Moyens de transport utilisés

Pour assurer leurs déplacements sur le lieu de stage, la plupart (55 %) des sondés ont utilisé la voiture ou la moto. Suivent ensuite la marche à pied ou le vélo (18,6 %) et les abonnements aux transports en commun (10 %).



Restauration

Pour leur déjeuner, les étudiants prévoyant d'apporter leur repas restent à 44,8 % majoritaires. 25,6 % ont utilisé les services de restauration de la structure et 19,3 % rentraient chez eux.



19,7 % des répondants à cette section ont pu bénéficier durant leur stage d'une aide au repas. Il s'agissait d'un repas au sein de la structure pour 74,5 % d'entre eux, d'une cantine pour 4 personnes, de bons pour un repas fournis par la structure pour 3 personnes, d'un tarif spécial pour 2 personnes et d'un reste sur les repas pour 1 personne.

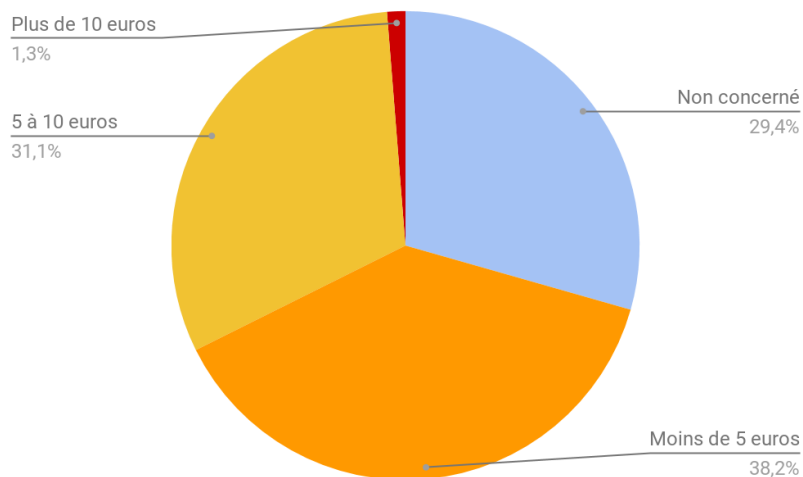
CONTACTS

Coline GUYOMARD
Vice-Présidente en charge des
Questions Sociales
qs.fneo@gmail.com
06.58.45.16.26

AuréliE EMERIC
Présidente
presidente.fneo@gmail.com
06.99.63.01.11

Une cantine était présente sur le lieu de stage de 57,1 % des étudiants. L'obligation d'y manger s'appliquait à 14 % d'entre eux (soit 19 personnes).

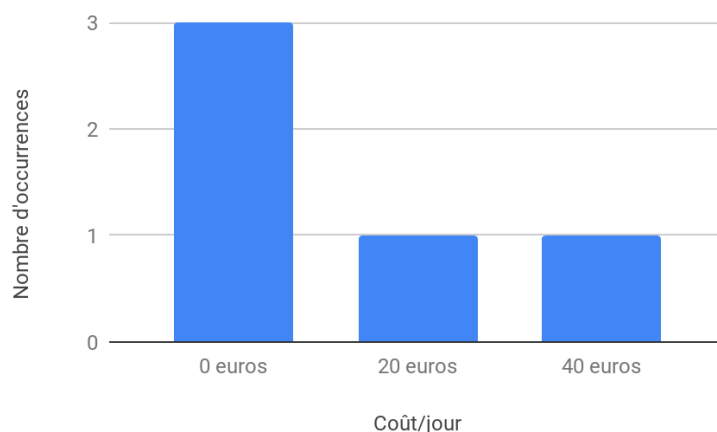
L'estimation des frais de bouche quotidiens fait ressortir une part quasiment égale des réponses "moins de 5 euros" et "entre 5 et 10 euros".



Logement

L'obligation de prendre un logement concerne pour ce stage 7 étudiants (soit 3 % des répondants).

Les coûts associés se répartissent comme suit :



On obtient une dépense moyenne de **12 euros** par étudiant et par jour.

CONTACTS

Coline GUYOMARD
Vice-Présidente en charge des
Questions Sociales
qs.fneo@gmail.com
06.58.45.16.26

Aurélien EMERIC
Présidente
presidente.fneo@gmail.com
06.99.63.01.11

STAGES AU SEMESTRE 4

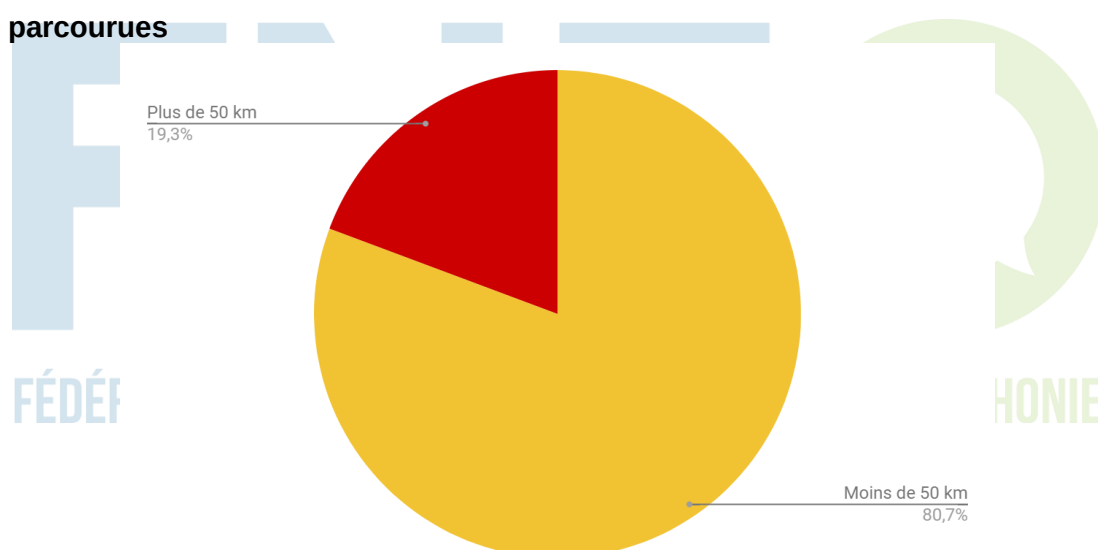
Le 4^e semestre de l'étudiant en orthophonie comprend 120 heures de stage à effectuer entre fin janvier et mai/juin selon le CFUO. Ce temps de stage est à effectuer au sein d'un cabinet libéral et/ou d'une structure de soins.

Parmi les répondants, 77,73 % ont partagé leur temps de stage entre deux structures différentes, ce qui entraîne une variabilité plus importante des dépenses liées au stage au cours du semestre. 15,55 % ont effectué un stage uniquement en libéral et 6,72 % uniquement en salariat.

En détaillant le type de structures choisi par les personnes ayant partagé leur temps de stage entre deux structures différentes, il s'avère que 50,35 % des stages ont été effectués en libéral, pour 49,65 % en salariat.

Les chiffres ci-dessous traitent des dépenses globales engagées pour les stages du 4^e semestre, tous stages confondus.

Distances parcourues



Ici, la majorité des réponses (80,7 %) indiquent une distance moyenne parcourue à moins de 50 kilomètres par jour pour se rendre en stage au 4^e semestre.

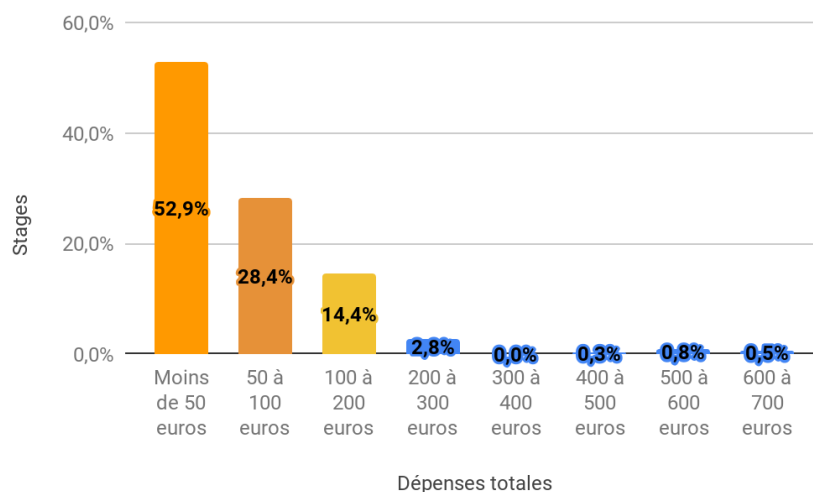
CONTACTS

Coline GUYOMARD
Vice-Présidente en charge des
Questions Sociales
qs.fneo@gmail.com
06.58.45.16.26

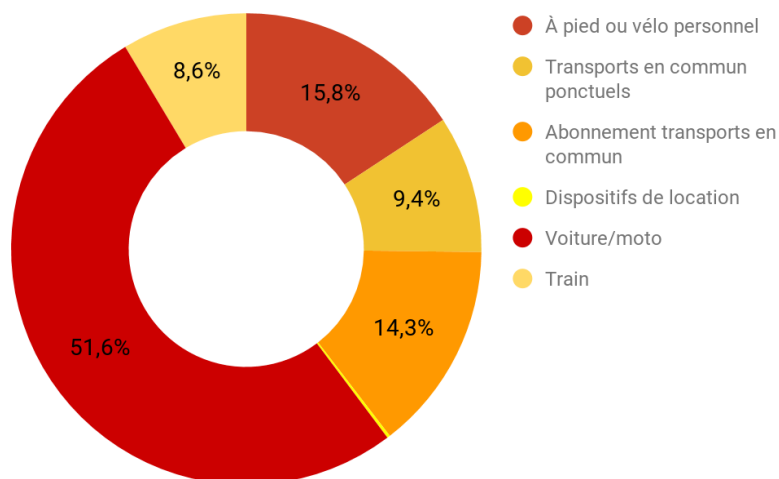
Aurélien EMERIC
Présidente
presidente.fneo@gmail.com
06.99.63.01.11

Dépenses totales en transports sur le stage

Les dépenses totales en transports persistent majoritairement à moins de 50 euros par stage avec une augmentation progressive, à mesure des semestres, de la part d'étudiants déclarant des dépenses entre 50 et 100 euros puis 100 et 200 euros.



Moyens de transport



Les étudiants continuent également de privilégier à 51,6 % la voiture ou la moto pour leurs déplacements, avant la marche à pied ou le vélo (15,8 %) et l'abonnement aux transports en commun (14,3 %).

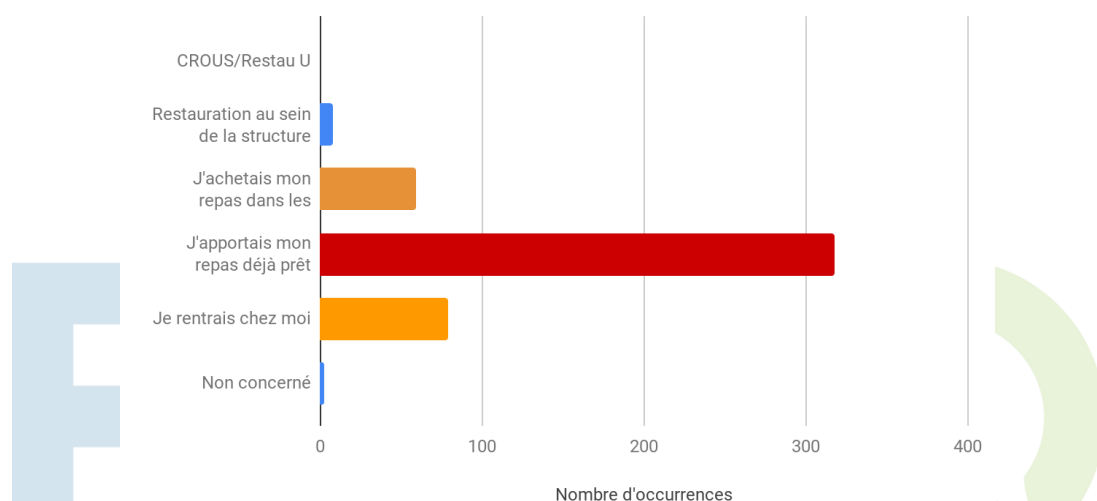
CONTACTS

Coline GUYOMARD
Vice-Présidente en charge des
Questions Sociales
qs.fneo@gmail.com
06.58.45.16.26

Aurélien EMERIC
Présidente
presidente.fneo@gmail.com
06.99.63.01.11

Restauration

Pour ce qui est de la restauration, aucun étudiant n'a déclaré avoir utilisé le CROUS ou le Restaurant Universitaire. Pour la majeure partie des stages, les étudiants continuent de favoriser l'apport d'un repas déjà préparé à 68,1 %. C'est ensuite le retour chez soi (16,9 %) et l'achat du repas dans les environs (12,6 %) qui sont choisis.



6,4 % des stages proposaient une aide au repas qui était majoritairement gratuite. Les autres aides consistaient en des réductions ou tickets restaurant.

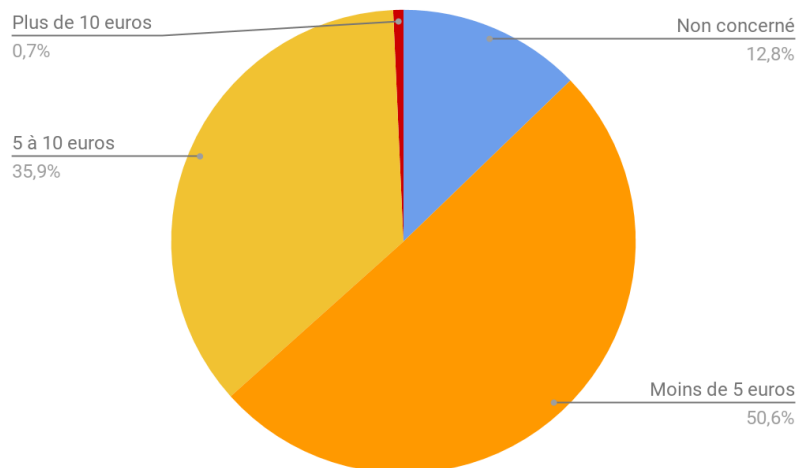
On relève par ailleurs la présence d'une cantine pour 23 % des stages avec une obligation d'y manger dans 2,1 % des cas.

Enfin, l'estimation des frais de bouche durant un stage se fait majoritairement à moins de 5 euros dépensés par jour. Par ailleurs, 12,8 % des stages ont été faits en demi-journées et n'ont donc pas généré de frais de bouche.

CONTACTS

Coline GUYOMARD
Vice-Présidente en charge des
Questions Sociales
qs.fneo@gmail.com
06.58.45.16.26

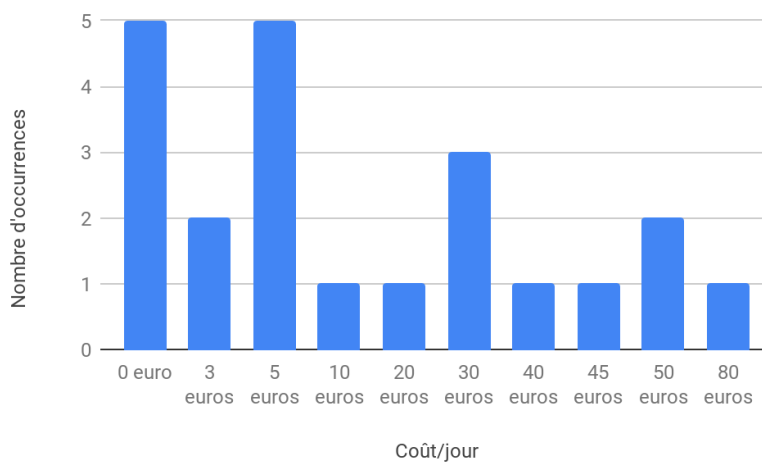
Aurélien EMERIC
Présidente
presidente.fneo@gmail.com
06.99.63.01.11



Logement

Sur la question du logement, 6 % des stages effectués ont nécessité la prise d'un logement. La majeure partie de ceux-ci étaient des appartements (17 parmi les 25 réponses positives). Les étudiants ont ensuite recours à un hébergement par de la famille (5 personnes) ou des amis (2 personnes).

Les coûts engendrés se répartissent comme suit :



La moyenne de dépenses en logement par jour pour un stage se fixe ici à **18,91 euros**.

Autres dépenses induites par les stages

Par ailleurs, 59,2 % des étudiants ont indiqué avoir dû effectuer d'autres dépenses dans le cadre de leurs stages, pour lesquelles voici le détail des achats effectués :

CONTACTS

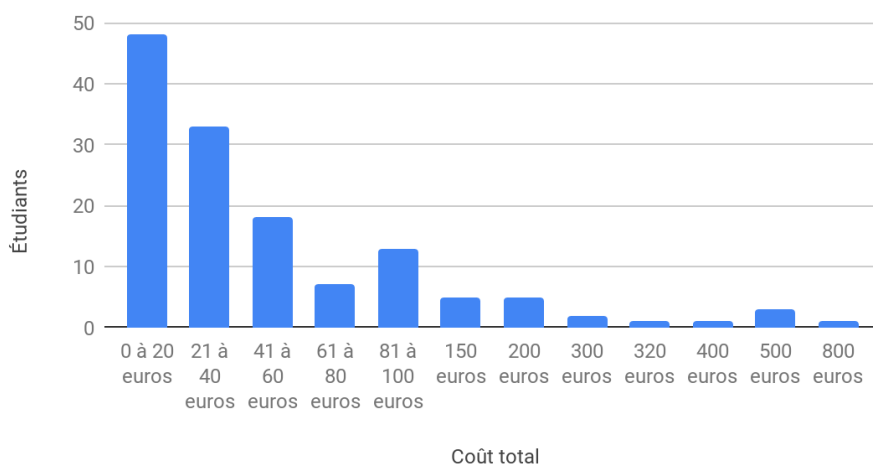
Coline GUYOMARD
Vice-Présidente en charge des
Questions Sociales
qs.fneo@gmail.com
06.58.45.16.26

Aurélien EMERIC
Présidente
presidente.fneo@gmail.com
06.99.63.01.11

Items	Nombre d'étudiants	Pourcentage
Blouse blanche et équipement de soignant	84	37,84 %
Papeterie/stylos	81	36,49 %
Matériel orthophonique	43	19,37 %
Impressions	4	1,80 %
Livres	2	0,90 %
Cadeau	2	0,90 %
Plastification	2	0,90 %
Déplacements en amont du stage	2	0,90 %
Timbres/enveloppes	2	0,90 %
Total	222	100 %

La moyenne des frais de stage annexes pour les étudiants de 2^e année en orthophonie se situe à **79,80 euros** par étudiant pour l'année.

Le détail des coûts à l'origine de cette moyenne est le suivant :



CONTACTS

Coline GUYOMARD
Vice-Présidente en charge des
Questions Sociales
qs.fneo@gmail.com
06.58.45.16.26

Aurélien EMERIC
Présidente
presidente.fneo@gmail.com
06.99.63.01.11

Stages en L3

Le référentiel de formation cadre la durée de stage en L3 à 210 heures par semestre, soit l'équivalent de deux fois 30 jours.

STAGES AU SEMESTRE 5

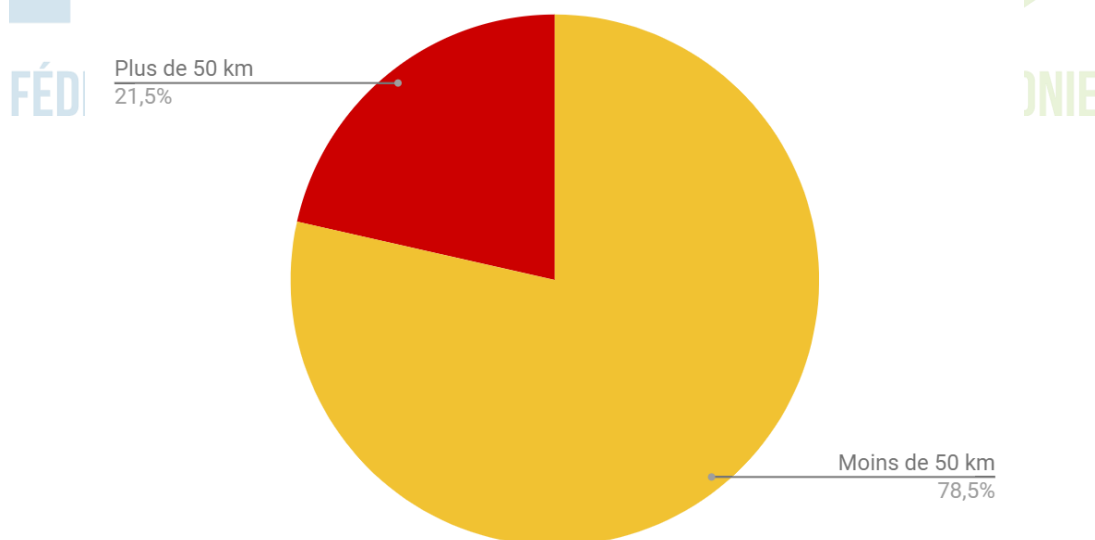
Durant cette période, les étudiants doivent effectuer 210 heures de stage, soit 30 jours, auprès d'orthophonistes en salariat et/ou en libéral.

Parmi les répondants, 69,5 % ont partagé leur temps de stage entre deux structures différentes. C'est ensuite 22,1 % des étudiants qui ont effectué un stage uniquement en libéral et 7,9 % uniquement en salariat.

En faisant le détail, on obtient un ratio de 61,7 % de stages en libéral au 5^e semestre, pour 38,3 % en salariat.

Les chiffres ci-dessous traitent des dépenses globales engagées pour les stages du 5^e semestre, tous stages confondus.

Distances parcourues



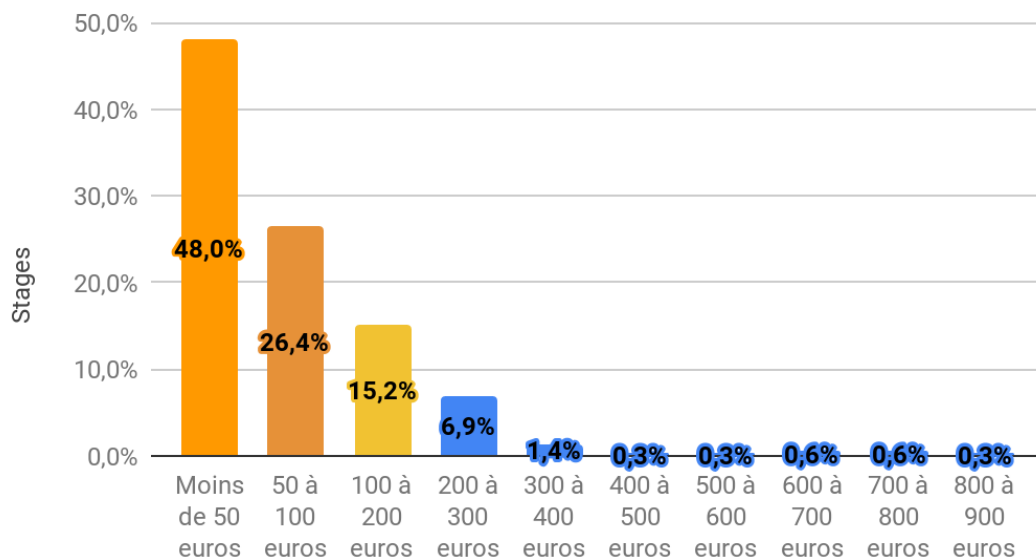
La répartition reste sensiblement la même qu'au semestre précédent. Ainsi, la plupart des réponses indiquent toujours une majorité de déplacements à moins de 50 kilomètres par jour aller-retour pour se rendre en stage au semestre 5.

CONTACTS

Coline GUYOMARD
Vice-Présidente en charge des
Questions Sociales
qs.fneo@gmail.com
06.58.45.16.26

Aurélien EMERIC
Présidente
presidente.fneo@gmail.com
06.99.63.01.11

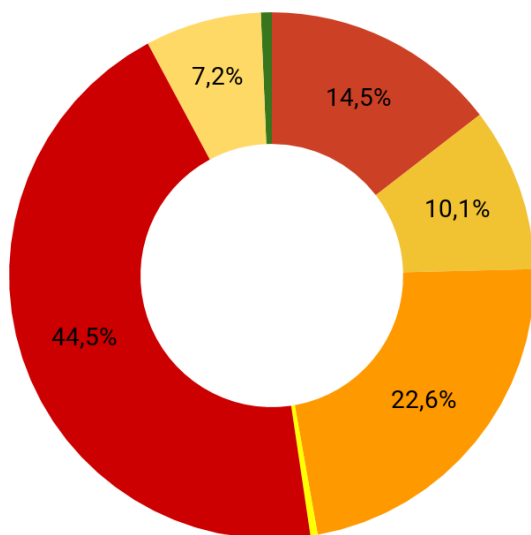
Dépenses totales en transports sur le stage



Dépenses totales

Moyens de transport

FÉDI



- À pied ou vélo personnel
- Transports en commun ponctuels
- Abonnement transports en commun
- Dispositifs de location
- Voiture/moto
- Train
- Avion

JNIE

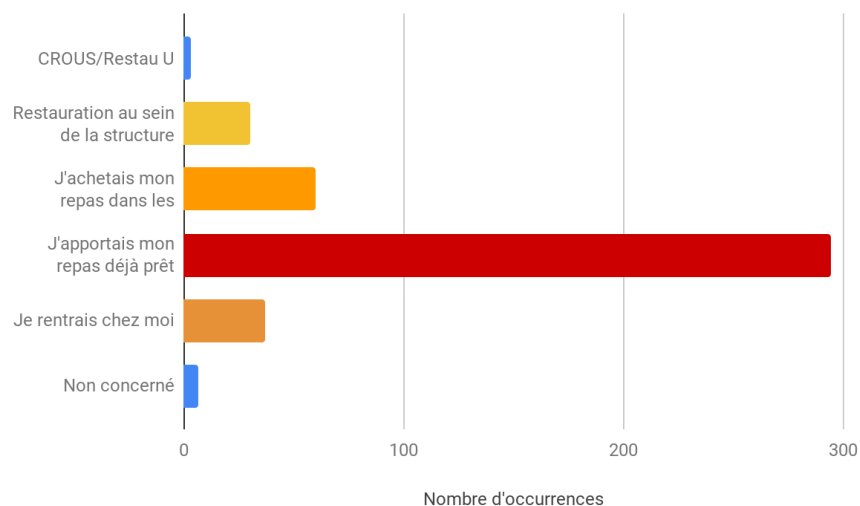
Par rapport aux stages du 4^e semestre, on observe que l'option "marche à pied ou vélo" est remplacée par l'abonnement aux transports en commun (pour 22,6 % des stages) comme moyen de transport privilégié, après la moto et la voiture.

CONTACTS

Coline GUYOMARD
Vice-Présidente en charge des
Questions Sociales
qs.fneo@gmail.com
06.58.45.16.26

Aurélien EMERIC
Présidente
presidente.fneo@gmail.com
06.99.63.01.11

Restauration

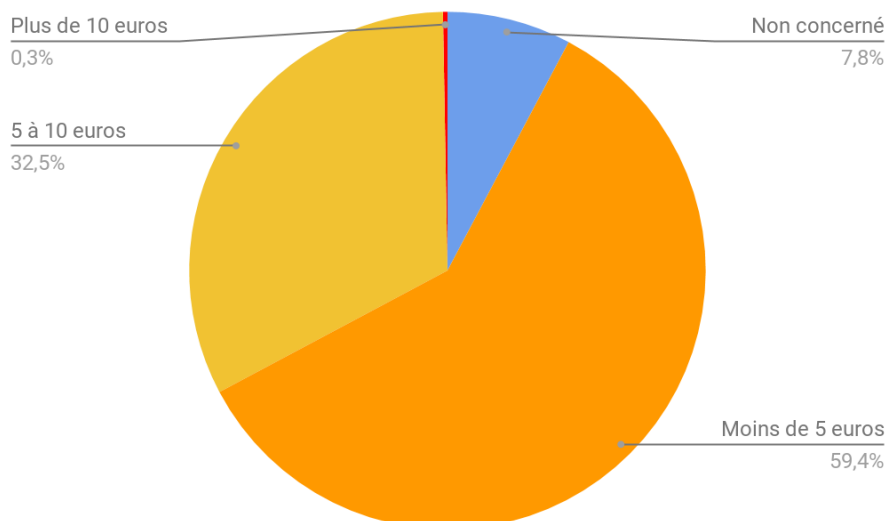


Par rapport aux stages du 4^e semestre, on observe ici une part plus importante de stages pour lesquels les étudiants ont fait le choix d'acheter leur repas dans les environs (16,7 %) plutôt que de rentrer déjeuner chez eux (10,3 %).

Par ailleurs, une aide au repas était proposée pour 3 % des stages et consistait en des repas offerts pour la quasi totalité (10 sur 11 réponses positives). Il s'agissait sinon d'un tarif salarié.

16 % des lieux de stages étaient dotés d'une cantine, avec une obligation d'y déjeuner dans 1,9 % des cas (soit sur 7 stages).

Les frais de bouche s'estiment à moins de 5 euros pour 59,4 % des stages effectués.



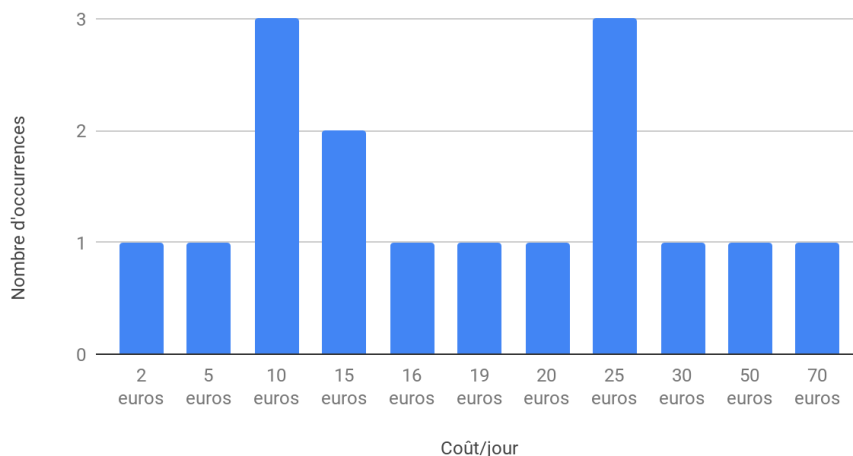
CONTACTS

Coline GUYOMARD
Vice-Présidente en charge des
Questions Sociales
qs.fneo@gmail.com
06.58.45.16.26

Aurélien EMERIC
Présidente
presidente.fneo@gmail.com
06.99.63.01.11

Logement

6,1 % des stages ont nécessité une prise de logement, pour lequel les coûts liés varient de 2 à 70 euros par jour.



STAGES AU SEMESTRE 6

Durant cette période, les étudiants effectuent de nouveau un stage de 210 heures, soit 30 jours, auprès d'orthophonistes en salariat et/ou en libéral.

Sur ce semestre, 55,4 % des répondants ont partagé leur temps de stage entre deux structures différentes. 31,9 % ont effectué un stage uniquement en libéral et 12,7 % uniquement en salariat.

Le ratio final ici est de 60,7 % de stages en libéral, pour 39,3 % en salariat.

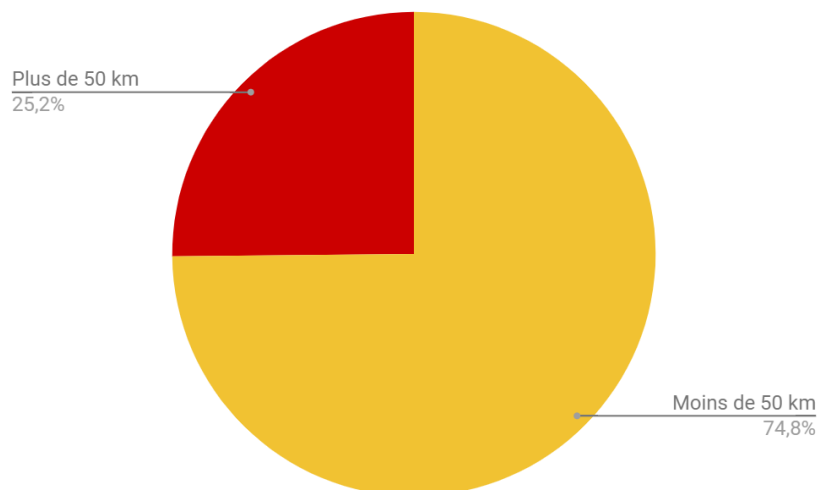
Les chiffres ci-dessous traitent des dépenses globales engagées pour les stages du 6^e semestre, tous stages confondus.

CONTACTS

Coline GUYOMARD
Vice-Présidente en charge des
Questions Sociales
qs.fneo@gmail.com
06.58.45.16.26

Aurélien EMERIC
Présidente
presidente.fneo@gmail.com
06.99.63.01.11

Distances parcourues

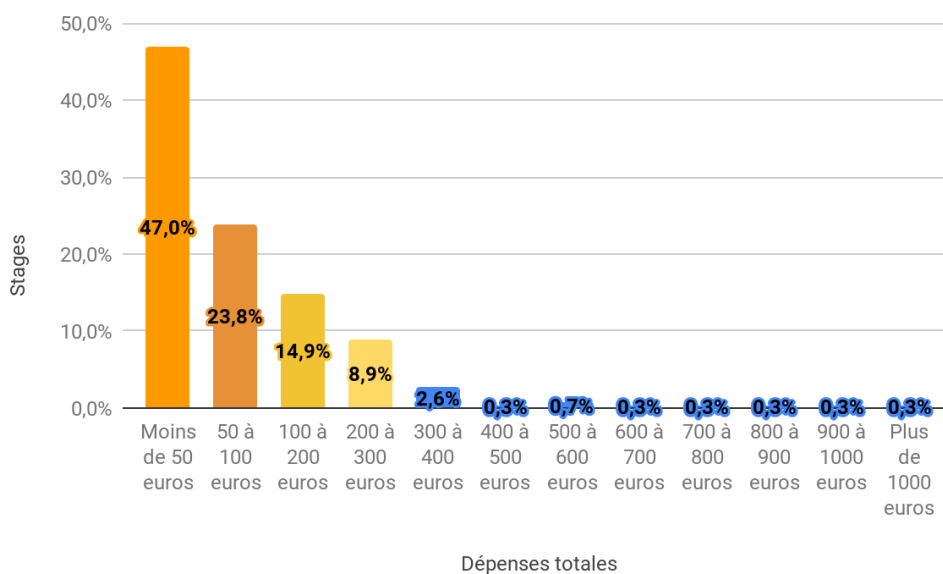


La part de stages nécessitant de faire des allers-retours quotidiens dépassant les 50 kilomètres augmente ici sensiblement car elle dépasse $\frac{1}{4}$ des réponses (25,2 %), pour 21,5 % des réponses sur le semestre dernier.

Dépenses totales en transports sur le stage

Pour ce qui est des dépenses totales en transports, elles se maintiennent en-dessous de 50 euros pour la plupart des stages.

On note globalement une stabilisation des dépenses entre le semestre 5 et le semestre 6 qui se répartissent similairement entre les différentes tranches de coûts.

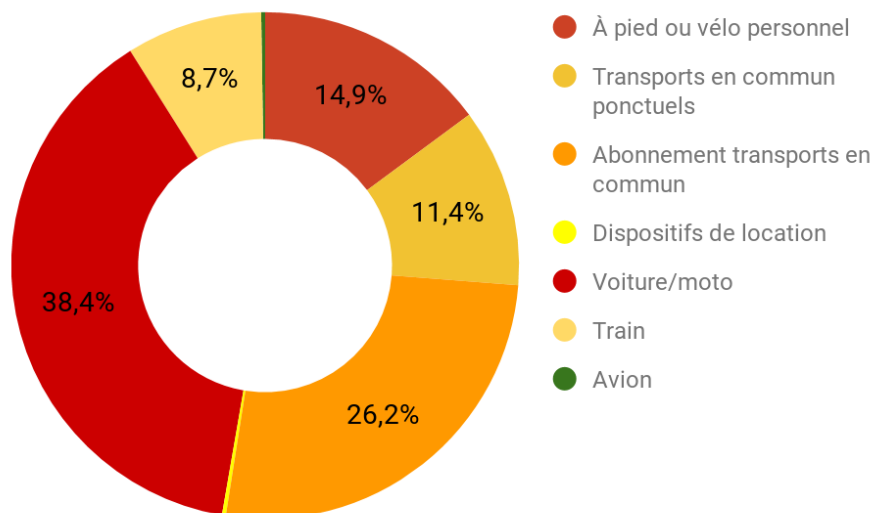


CONTACTS

Coline GUYOMARD
Vice-Présidente en charge des
Questions Sociales
qs.fneo@gmail.com
06.58.45.16.26

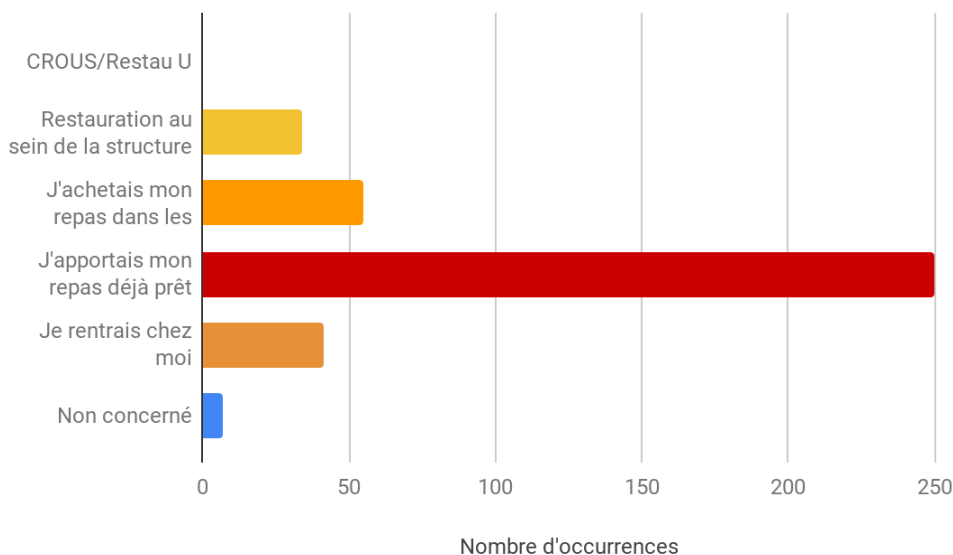
Aurélien EMERIC
Présidente
presidente.fneo@gmail.com
06.99.63.01.11

Moyens de transport



La répartition entre les moyens de transport utilisés pour se rendre en stage reste également stable entre le semestre 5 et le semestre 6.

Restauration



5,4 % des stages proposaient des aides au repas qui consistent toujours en une gratuité ou des réductions.

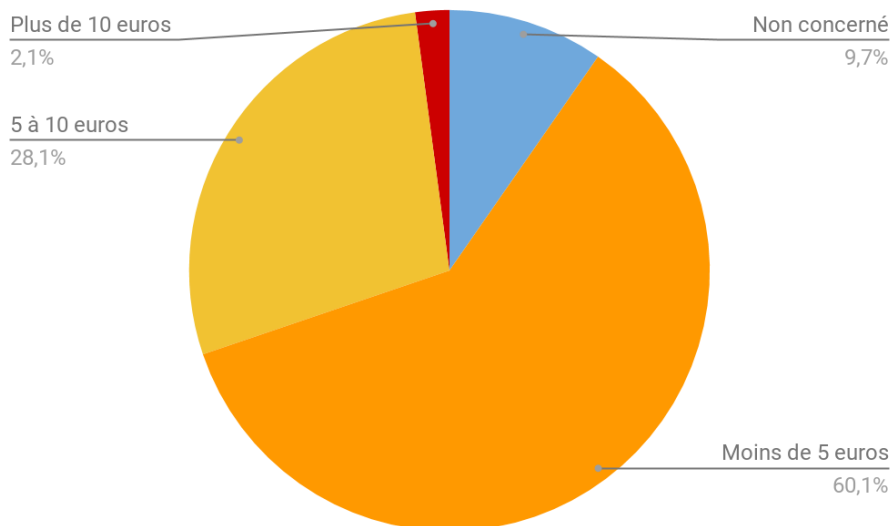
La présence d'une cantine a été signalée dans 18,4 % des lieux de stage, avec une obligation d'y manger pour 3 stages sur 331.

CONTACTS

Coline GUYOMARD
Vice-Présidente en charge des
Questions Sociales
qs.fneo@gmail.com
06.58.45.16.26

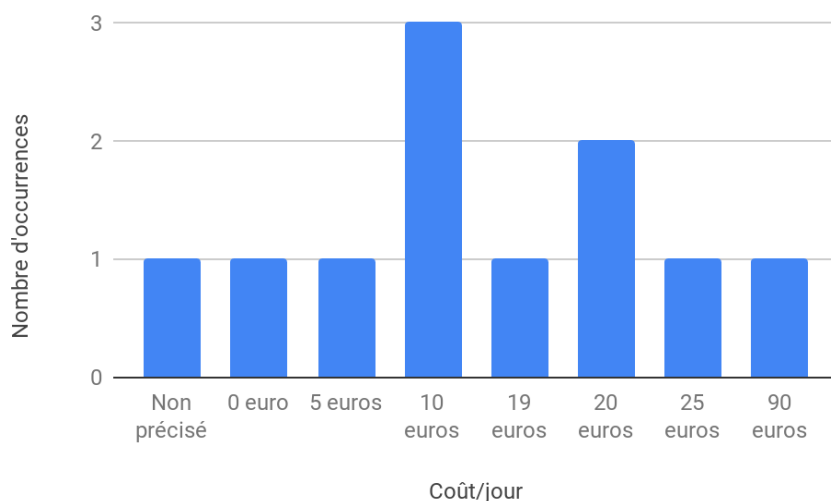
AuréliE EMERIC
Présidente
presidente.fneo@gmail.com
06.99.63.01.11

Concernant les frais de bouche, ils sont toujours majoritairement estimés sur ce semestre à moins de 5 euros par jour sur un stage.



Logement

11 stages (soit 3,3 %) ont nécessité une prise de logement, pour lesquels les coûts engendrés sont détaillés ci-dessous :



Le coût moyen en logement par jour pour un stage se situe ici à **19 euros**.

CONTACTS

Coline GUYOMARD
Vice-Présidente en charge des
Questions Sociales
qs.fneo@gmail.com
06.58.45.16.26

Aurélié EMERIC
Présidente
presidente.fneo@gmail.com
06.99.63.01.11

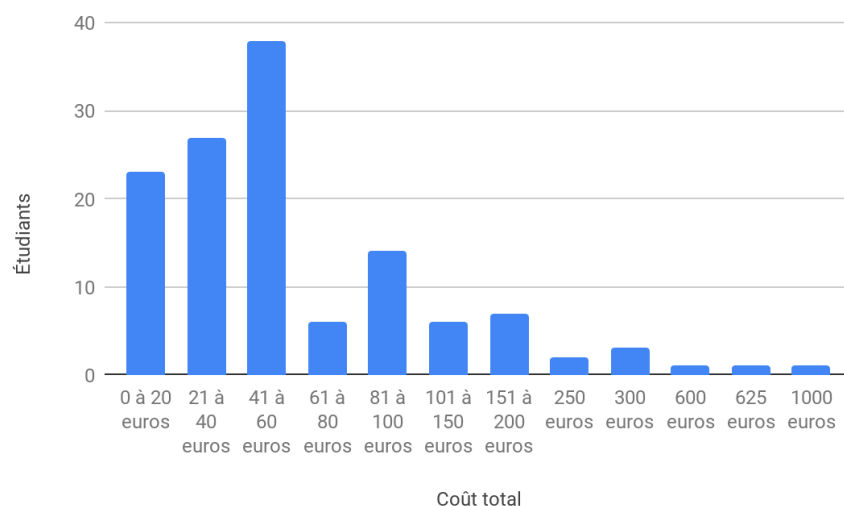
Autres dépenses induites par les stages

63,38 % des répondants pour la L3 ont signalé d'autres dépenses pour leurs stages que celles sondées ci-dessus. Elles sont listées ci-dessous :

Items	Nombre d'étudiants	Pourcentage
Blouse blanche et équipement de soignant	62	24,90 %
Papeterie/styleos	90	36,14 %
Matériel orthophonique	73	29,32 %
Impressions (encre, feuilles)	5	2,01 %
Vélo	1	0,40 %
Livres	3	1,20 %
Cadeau	2	0,80 %
Plastification	9	3,61 %
Déplacements en amont du stage	1	0,40 %
Jeux	1	0,40 %
Rendez-vous médicaux	1	0,40 %
Frais d'entretien voiture	1	0,40 %
Total	249	100 %

FÉDÉRATION NATIONALE DES ÉTUDIANTS EN ORTHOPHONIE

Le détail des dépenses liées se répartit comme suit :

**CONTACTS**

Coline GUYOMARD
Vice-Présidente en charge des
Questions Sociales
qs.fneo@gmail.com
06.58.45.16.26

Aurélien EMERIC
Présidente
presidente.fneo@gmail.com
06.99.63.01.11

La moyenne de ces dépenses annexes pour un étudiant sur la L3 s'élève ici à **85,02 euros**.

Stages en M1

Le référentiel de formation cadre la durée de stage au M1 à 210 heures au semestre 7 et 300 heures au semestre 8, soit l'équivalent de 30 jours, puis 37 jours et demi.

STAGES AU SEMESTRE 7

Sur ce semestre, les étudiants effectuent 210 heures de stage, soit 30 jours.

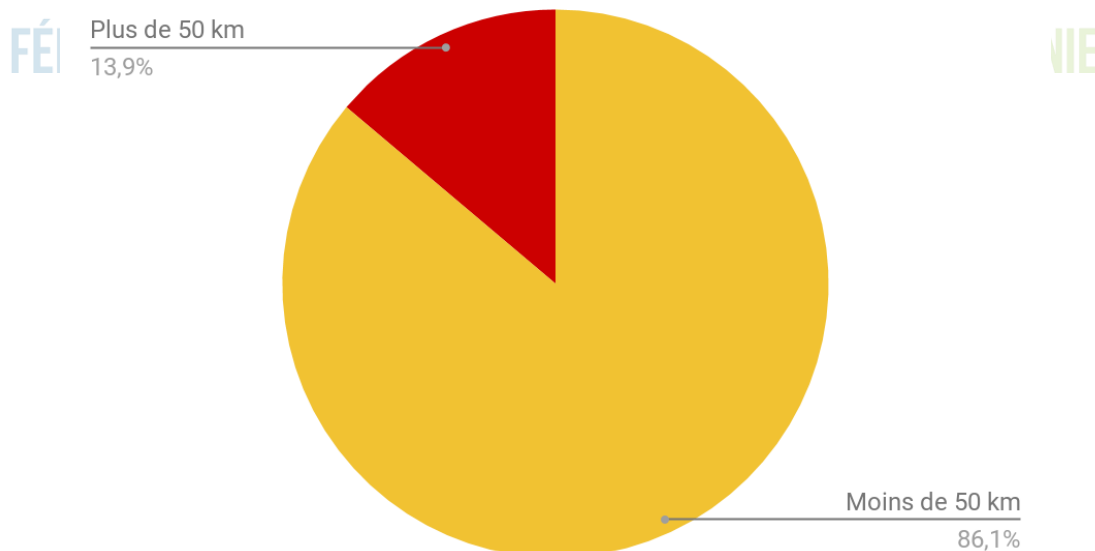
STAGE RECHERCHE

Durant le cursus, certains CFUO demandent aux étudiants d'effectuer un stage de sensibilisation à la recherche. Celui-ci occupe alors, en fonction du CFUO, une part variable des heures de stage cadrées dans le référentiel, le plus souvent sur le 1^{er} semestre de M1.

Cependant, il peut également être fixé à une autre étape du cursus. C'est notamment le cas à Nancy, où sa réalisation est exigée en L3.

Parmi les répondants à l'enquête, 63,3 % ont indiqué avoir eu à effectuer un stage recherche. Les 36,7 % restant ont quant à eux effectué un stage régulier en salariat ou en libéral.

Distances parcourues



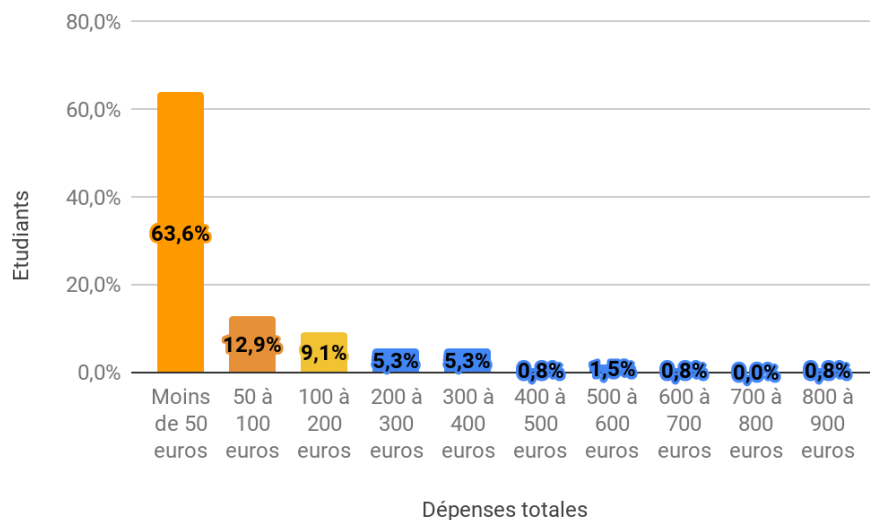
La majeure partie des étudiants parcourait moins de 50 kilomètres par jour aller-retour pour se rendre en stage. 13,9 % d'entre eux ont eu à parcourir au-delà de 50 kilomètres, soit une part moins grande que pour les stages du 6^e semestre.

CONTACTS

Coline GUYOMARD
Vice-Présidente en charge des
Questions Sociales
qs.fneo@gmail.com
06.58.45.16.26

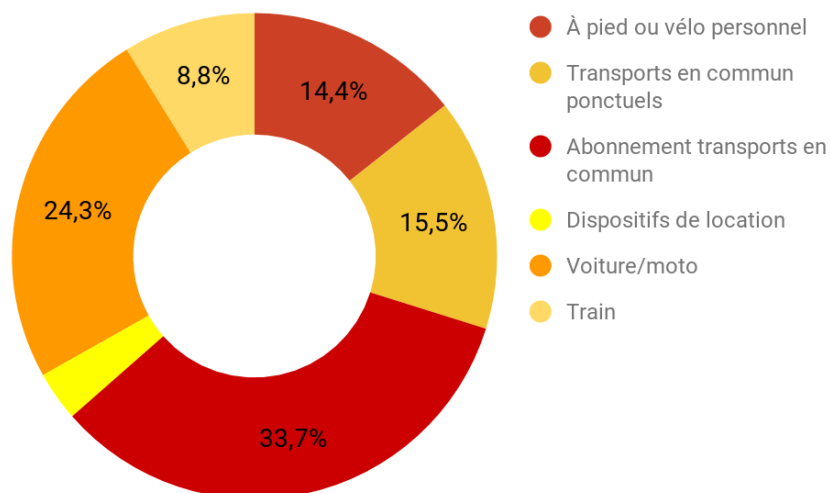
Aurélien EMERIC
Présidente
presidente.fneo@gmail.com
06.99.63.01.11

Dépenses totales en transports sur le stage



On observe une proportion plus marquée de répondants qui indiquent avoir dépensé moins de 50 euros sur la durée totale du stage. Il s'agit en effet de plus de la moitié d'entre eux.

Moyens de transport



La répartition des moyens de transport utilisés indique une part plus importante d'utilisateurs des transports en commun avec 24,3 % d'utilisateurs d'abonnement aux transports en commun et 15,5 % d'utilisateurs ponctuels. La part totale qu'ils représentent est donc de 39,8 % contre 34 % sur le semestre précédent.

L'utilisation des véhicules personnels reste toujours la catégorie majoritaire malgré une baisse de 4,7 points par rapport au semestre précédent.

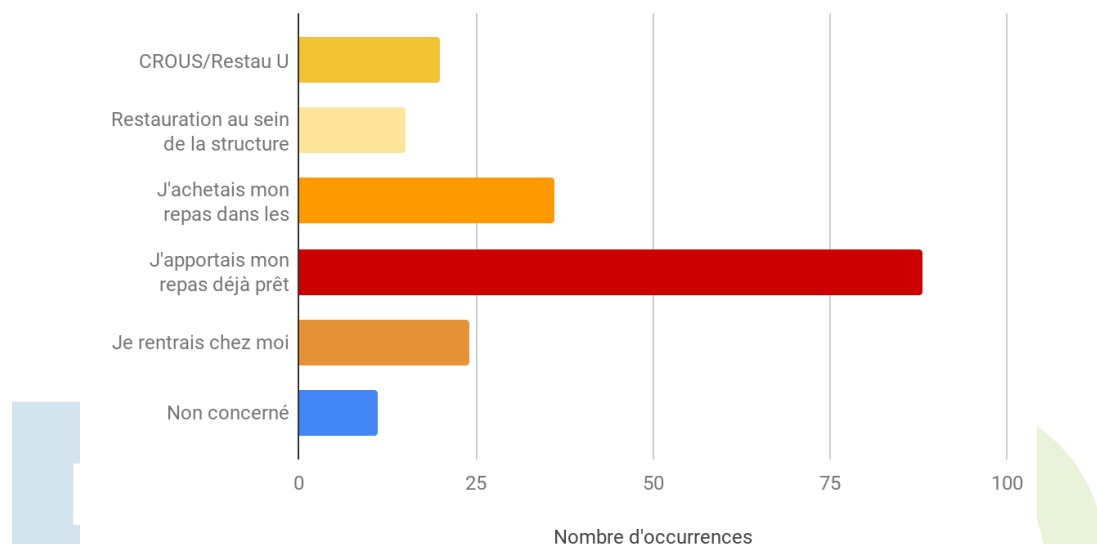
CONTACTS

Coline GUYOMARD
Vice-Présidente en charge des
Questions Sociales
qs.fneo@gmail.com
06.58.45.16.26

Aurélien EMERIC
Présidente
presidente.fneo@gmail.com
06.99.63.01.11

Restauration

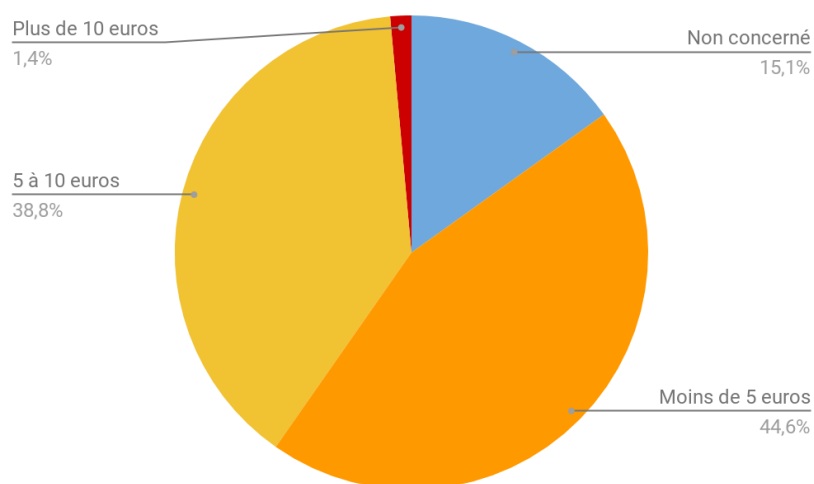
Pour ce qui est de la restauration, le fait de prévoir un repas déjà prêt se maintient comme solution la plus utilisée, par 45,4 % des étudiants. L'achat du repas dans les environs reste en 2^e position à 18,6 %, et le retour chez soi en 3^e position à 12,4 %.



3,6 % des étudiants étaient concernés par une aide au repas : il s'agissait majoritairement d'une gratuité, puis d'une réduction ou d'une aide du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS).

Parmi les structures de stage, 37,4 % étaient dotées d'une cantine, avec une obligation d'y déjeuner pour 1 seule personne.

Pour ce stage, l'estimation des frais de bouche quotidiens s'est faite comme suit :



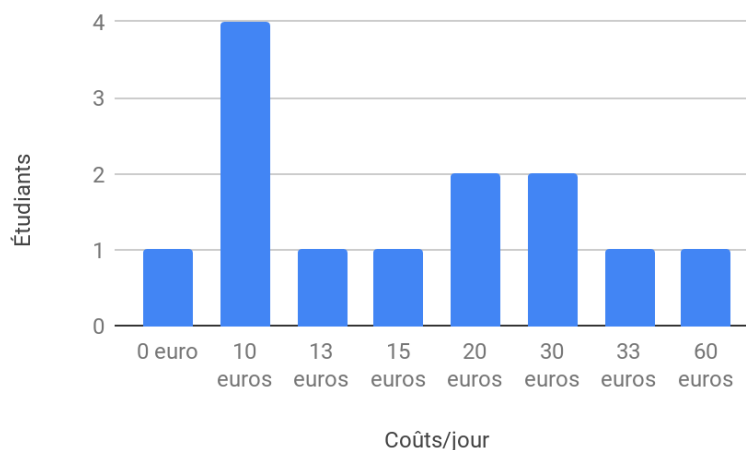
CONTACTS

Coline GUYOMARD
Vice-Présidente en charge des
Questions Sociales
qs.fneo@gmail.com
06.58.45.16.26

AuréliE EMERIC
Présidente
presidente.fneo@gmail.com
06.99.63.01.11

Logement

10,07 % des étudiants étaient concernés par une prise de logement sur ce stage. Ils ont pour ce faire engagé par jour les frais suivants :



STAGES EN SALARIAT ET/OU LIBERAL

Au 7^e semestre, 48,9 % des répondants ont partagé leur temps de stage entre deux structures différentes. 34,5 % ont effectué un stage uniquement en libéral. 16,5 % ont choisi un stage uniquement en salariat.

On obtient ainsi une répartition finale de 58 % de stages en libéral, pour 42 % en salariat.

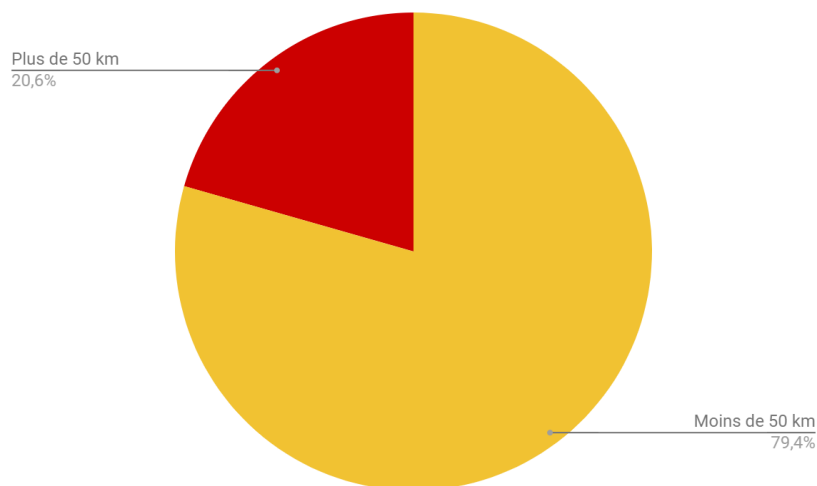
Les chiffres ci-dessous traitent des dépenses globales engagées pour les stages du 7^e semestre, tous stages confondus.

CONTACTS

Coline GUYOMARD
Vice-Présidente en charge des
Questions Sociales
qs.fneo@gmail.com
06.58.45.16.26

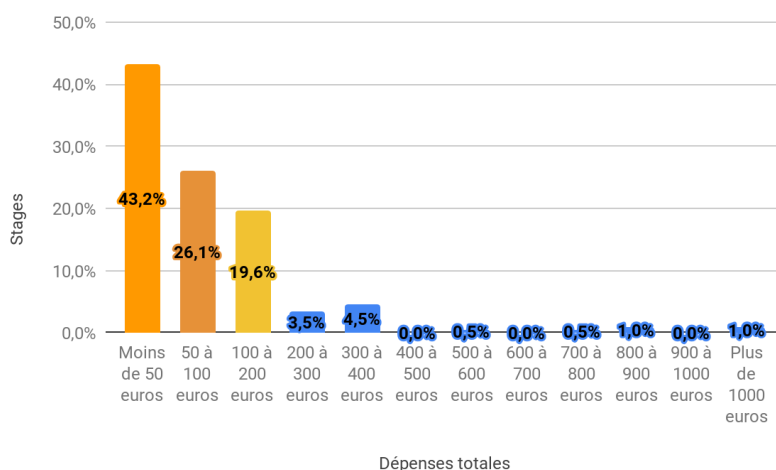
Aurélien EMERIC
Présidente
presidente.fneo@gmail.com
06.99.63.01.11

Distances parcourues



On observe ici une légère augmentation de la part de stages nécessitant de faire plus de 50 kilomètres aller-retour pour s'y rendre, avec une augmentation de 6,7 points par rapport au stage recherche.

Dépenses totales en transports sur le stage



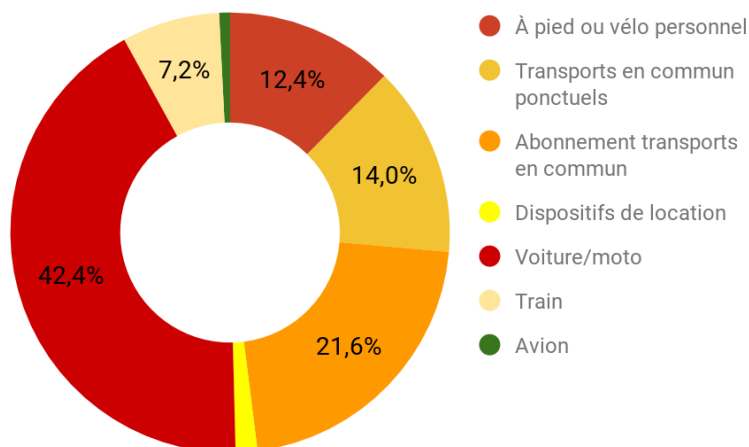
La plupart des stages continuent de nécessiter moins de 50 euros de dépenses en transports. Cependant, la part d'entre eux qui nécessitent des dépenses plus élevées (notamment de 50 à 100 euros et de 100 à 200 euros) augmente de nouveau.

CONTACTS

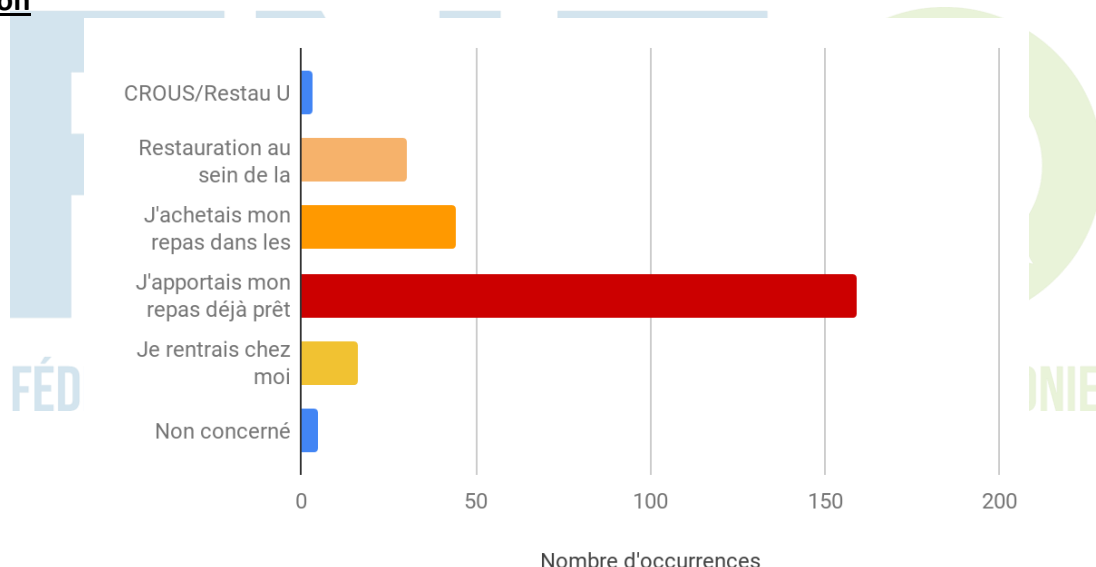
Coline GUYOMARD
Vice-Présidente en charge des
Questions Sociales
qs.fneo@gmail.com
06.58.45.16.26

Aurélien EMERIC
Présidente
presidente.fneo@gmail.com
06.99.63.01.11

Moyens de transport



Restauration



La part de stages proposant un lieu de restauration est ici plus importante que pour le stage recherche, avec un passage de 7,7 % à 11,7 %.

Une aide au repas existait dans 7,2 % des cas, et prenait la plupart du temps la forme d'une gratuité, sinon d'un forfait stagiaire ou d'une réduction.

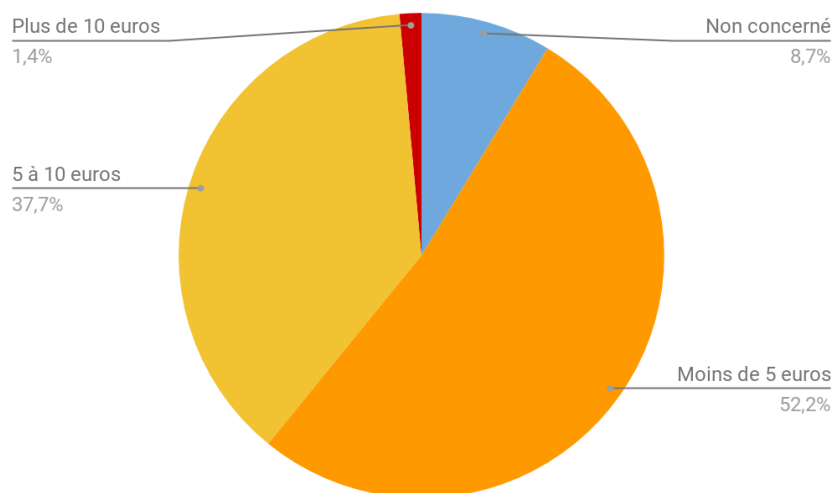
25,6 % des lieux de stage comprenaient une cantine, avec une obligation d'y déjeuner sur 2 stages.

Quant à l'estimation des frais de bouche, elle se fait majoritairement à moins de 5 euros par jour pour un stage.

CONTACTS

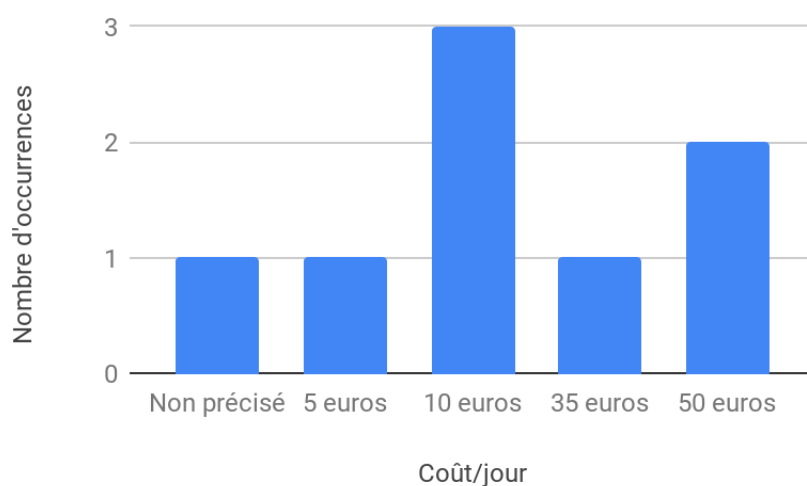
Coline GUYOMARD
Vice-Présidente en charge des
Questions Sociales
qs.fneo@gmail.com
06.58.45.16.26

AuréliE EMERIC
Présidente
presidente.fneo@gmail.com
06.99.63.01.11



Logement

Les stages ayant nécessité une prise de logement se chiffrent à 3,9 %, pour un détail des coûts comme suit :



STAGES AU SEMESTRE 8

Pour le 8^e semestre, les étudiants en orthophonie doivent effectuer au total 300 heures de stage, soit 37 jours et demi.

51,8 % des répondants ont partagé leur temps de stage entre deux structures différentes. 33,1 % ont effectué un stage uniquement en libéral pour 15,1 % uniquement en salariat.

CONTACTS

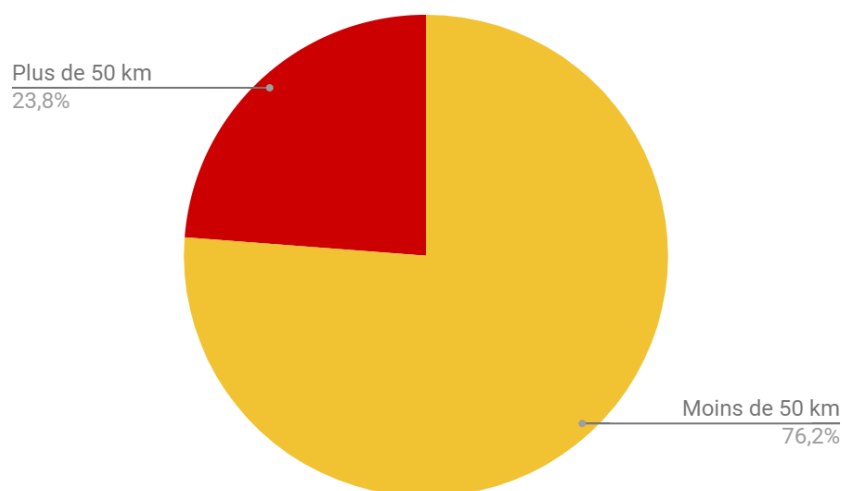
Coline GUYOMARD
Vice-Présidente en charge des
Questions Sociales
qs.fneo@gmail.com
06.58.45.16.26

Aurélien EMERIC
Présidente
presidente.fneo@gmail.com
06.99.63.01.11

La répartition finale est ici de 60,2 % de stages en libéral, pour 39,8 % en salariat.

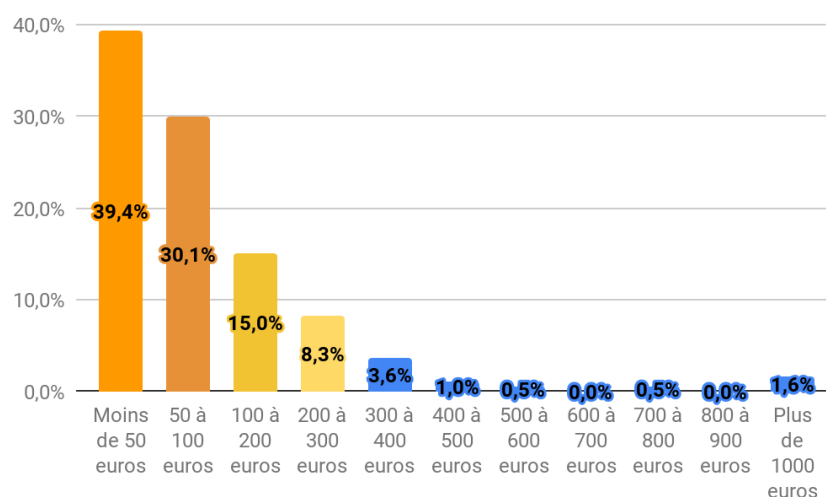
Les chiffres ci-dessous traitent des dépenses globales engagées pour les stages du 8^e semestre, tous stages confondus.

Distances parcourues



La part de stage nécessitant de parcourir plus de 50 kilomètres continue d'augmenter avec 23,8 % des stages concernés ce semestre, pour 20,6 % au 7^e semestre.

Dépenses totales en transports sur le stage



L'importance des dépenses augmente également avec une part moins marquée de stages pour lesquels les dépenses totales en transports représentent moins de 50 euros, avec un passage sous le seuil de 40 %.

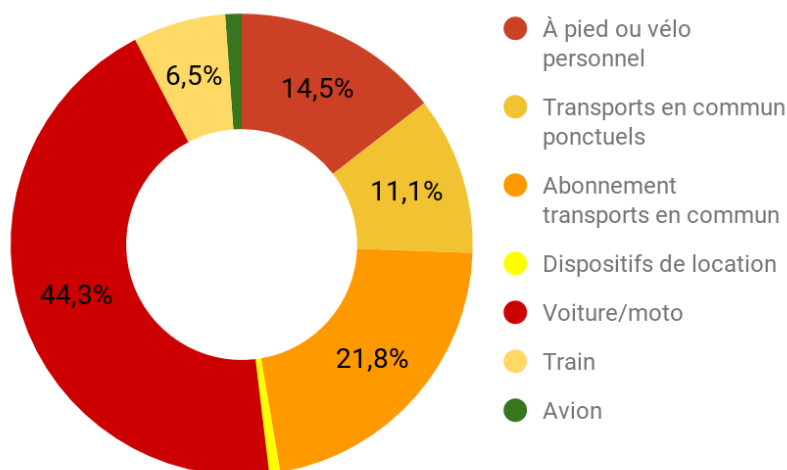
On note une augmentation de la part des stages ayant engendré des dépenses en transports entre 50 et 100 euros. Elle était en effet de 26,1 % au 7^e semestre pour 30 % sur le 8^e semestre.

CONTACTS

Coline GUYOMARD
Vice-Présidente en charge des
Questions Sociales
qs.fneo@gmail.com
06.58.45.16.26

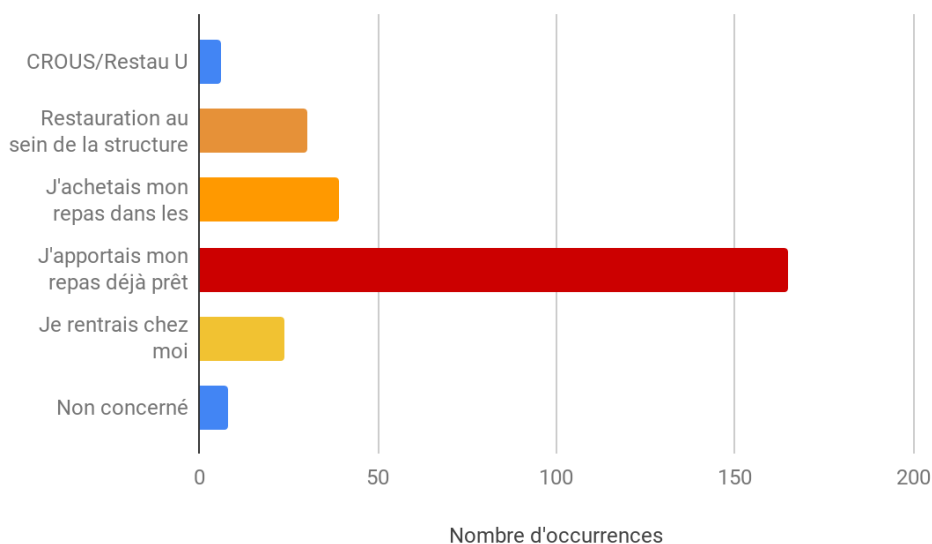
AuréliE EMERIC
Présidente
presidente.fneo@gmail.com
06.99.63.01.11

Moyens de transport



Restauration

Les moyens de restauration restent répartis de manière similaire : un repas déjà prêt était prévu pour 60,7 % des stages. Se place en 2^e position l'achat du repas dans les environs dans 14,3 % des cas. La 3^e place est occupée par la restauration sur place dans 11 % des cas.



5,2 % des stages proposaient une aide au repas qui s'exprimait comme pour les stages précédents par une gratuité, puis des tarifs réduits ou tickets restaurant.

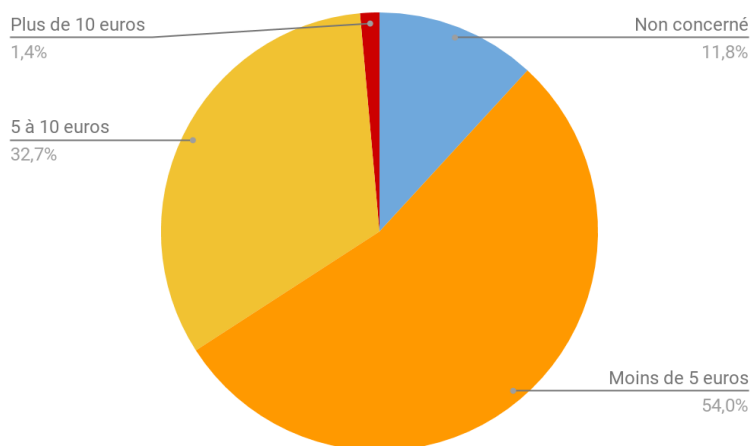
Une cantine était présente sur 22,3 % des lieux de stage, avec l'obligation d'y manger pour 7 stages.

CONTACTS

Coline GUYOMARD
Vice-Présidente en charge des
Questions Sociales
qs.fneo@gmail.com
06.58.45.16.26

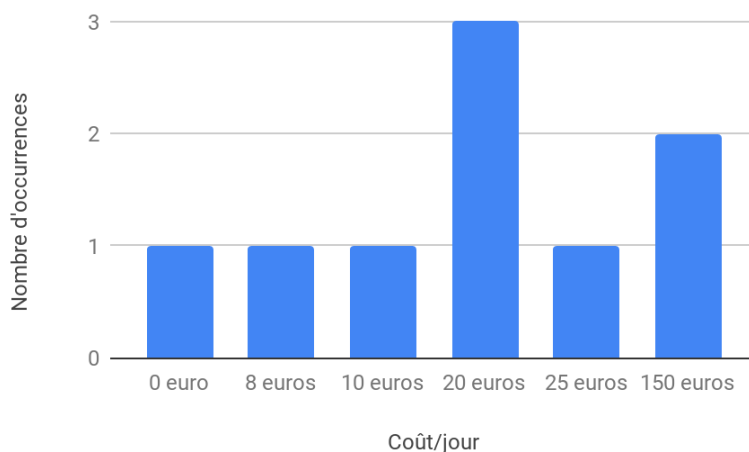
Aurélien EMERIC
Présidente
presidente.fneo@gmail.com
06.99.63.01.11

L'estimation des frais de bouche sur ce semestre est la suivante :



Logement

6,6 % des stages ce semestre ont amené une prise de logement. Les coûts rapportés par jour et par stage sur ces logements sont les suivants :



Pour ce semestre, la moyenne de la dépense en logement par jour pour un étudiant se fixe à **44,77 euros**.

Stages en M2

La dernière année est la plus chargée en heures de stage avec un total de 750 heures de stage fixées par le référentiel.

CONTACTS

Coline GUYOMARD
Vice-Présidente en charge des
Questions Sociales
qs.fneo@gmail.com
06.58.45.16.26

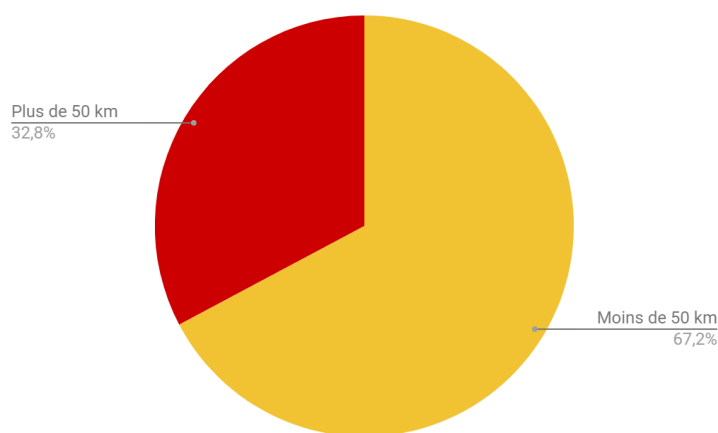
Aurélien EMERIC
Présidente
presidente.fneo@gmail.com
06.99.63.01.11

STAGE MEMOIRE OU CLINIQUE AU SEMESTRE 9

Durant ce semestre, 350 heures de stage sont à effectuer, soit 50 jours, auprès d'un orthophoniste

ou de son maître de mémoire le cas échéant.

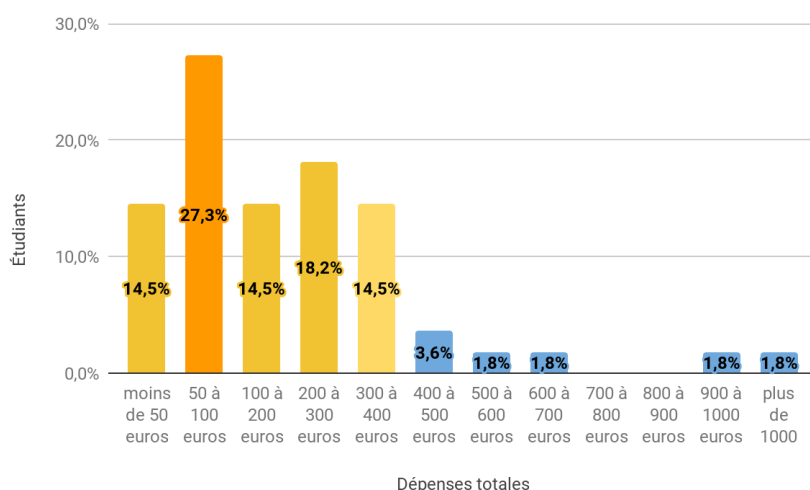
Distances parcourues



On constate que le 1^{er} semestre de l'année de M2 présente la part la plus importante de déplacement journalier au-delà de 50 kilomètres aller-retour. Là où elle représentait rarement $\frac{1}{4}$ des réponses totales pour les autres semestres, elle en représente ici quasiment $\frac{1}{3}$.

Dépenses totales en transports sur le stage

On constate que pour la dernière année, les dépenses totales en transports sont plus conséquentes. En effet, une durée de stage étendue amène inévitablement une augmentation des dépenses qui s'étalent davantage dans le temps.

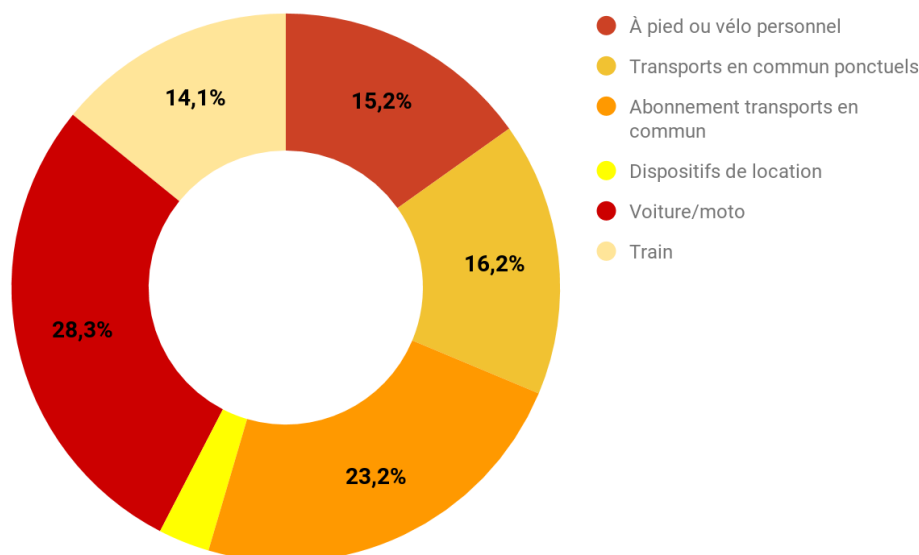


CONTACTS

Coline GUYOMARD
Vice-Présidente en charge des
Questions Sociales
qs.fneo@gmail.com
06.58.45.16.26

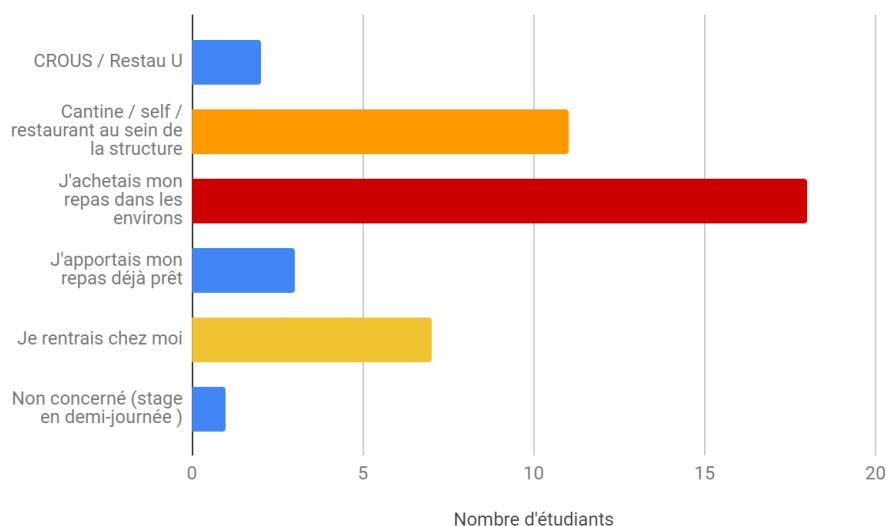
Aurélien EMERIC
Présidente
presidente.fneo@gmail.com
06.99.63.01.11

Moyens de transport



La répartition des différents types de transports est plus équilibrée. Bien que la voiture et la moto restent signalées comme les transports les plus utilisés à 28,3 %, elles sont suivies de près par l'abonnement aux transports en commun à 23,2 %. Les transports en commun ponctuels et la marche à pied ou le vélo ont également été assez utilisés par les étudiants pour leur stage au 9^e semestre, respectivement à hauteur de 16,2 % et 15,2 %.

Restauration



Un changement est également marqué dans le type de restauration. Le fait de ramener son repas à l'avance, privilégié pour les autres semestres, se classe ici en 4^e position sur 6 possibilités.

C'est ici l'achat du repas dans les environs qui prime, avec 42,9 % de réponses, avant la

CONTACTS

Coline GUYOMARD

Vice-Présidente en charge des

Questions Sociales

qs.fneo@gmail.com

06.58.45.16.26

Aurélien EMERIC

Présidente

presidente.fneo@gmail.com

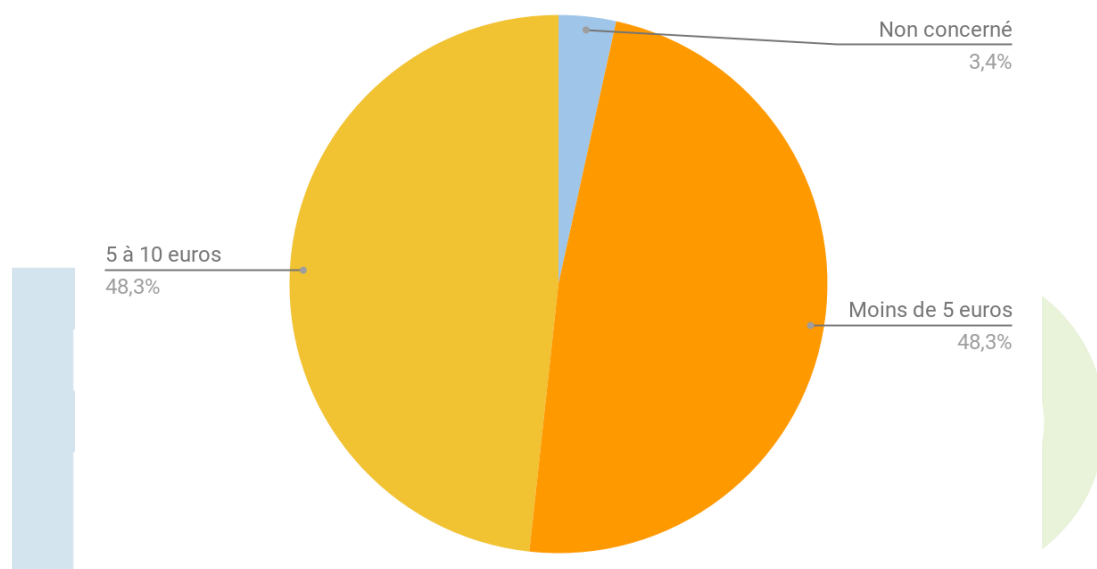
06.99.63.01.11

restauration au sein de la structure (26,2 %).

L'existence d'une aide pour le repas concernait 97 % des répondants à cette section, soit 56 personnes sur 58. Le déjeuner était soit gratuit, soit pris en charge par des tickets restaurants fournis pour la cafétéria de la structure.

Une cantine était présente sur 27,6 % des lieux de stage, sans aucune obligation d'y déjeuner.

L'estimation des frais de bouche montre une équité entre les personnes qui signalent moins de 5 euros de frais par jour, et entre 5 et 10 euros.



Logement FÉDÉRATION NATIONALE DES ÉTUDIANTS EN ORTHOPHONIE

Une seule personne a signalé avoir dû prendre un logement pour réaliser son stage ce semestre. Il s'agissait d'un appartement pour lequel les frais s'élevaient à **10 euros** par jour.

STAGES AU SEMESTRE 10

Le semestre 10 demande la réalisation de 400 heures de stage, soit 58 jours, auprès d'un orthophoniste libéral et/ou salarié.

63,8 % des répondants ont partagé leur temps de stage entre deux structures différentes. 31 % ont effectué un stage uniquement en libéral et 5,2 % uniquement en salariat.

On obtient ainsi un ratio final de 65,5 % de stages en libéral, pour 34,5 % en salariat.

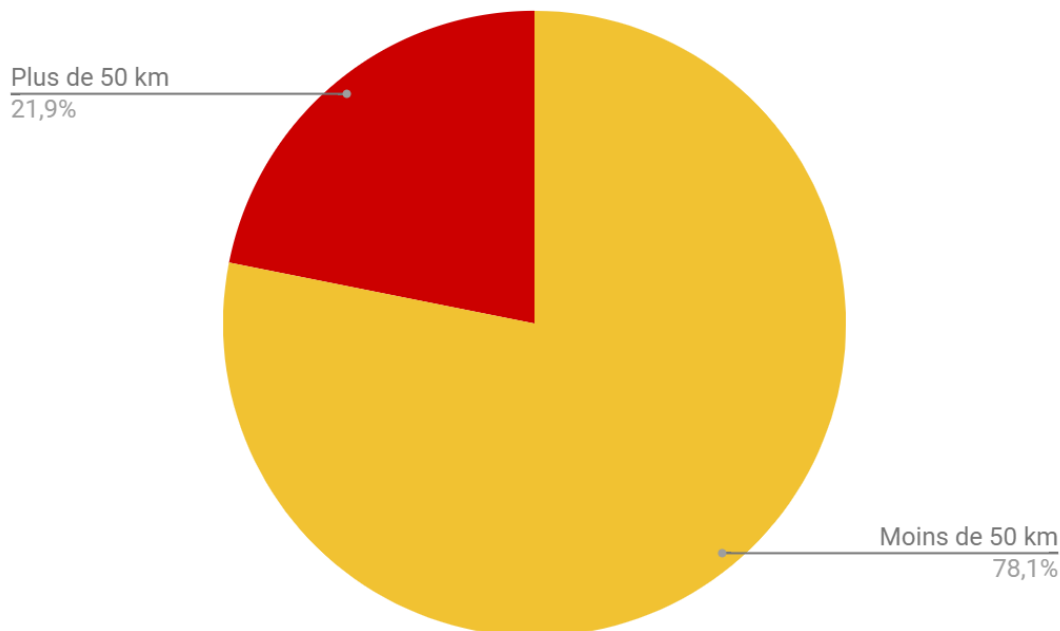
Les chiffres ci-dessous traitent donc des dépenses globales engagées pour les stages du semestre 10, tous stages confondus.

CONTACTS

Coline GUYOMARD
Vice-Présidente en charge des
Questions Sociales
qs.fneo@gmail.com
06.58.45.16.26

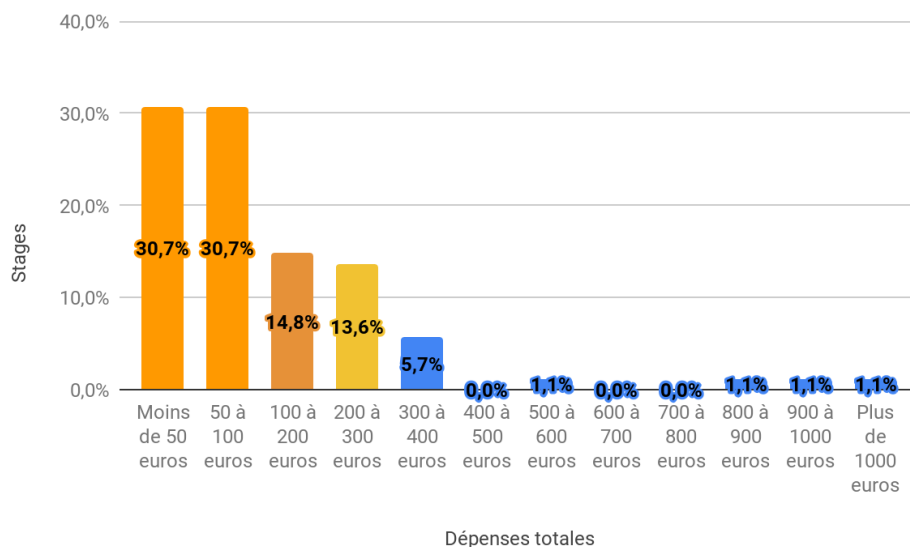
AuréliE EMERIC
Présidente
presidente.fneo@gmail.com
06.99.63.01.11

Distances parcourues



La part de stages nécessitant des allers-retours quotidiens de plus de 50 kilomètres diminue sur ce dernier semestre pour rejoindre la tendance générale entre la L1 et la fin du M1.

Dépenses totales en transports sur le stage



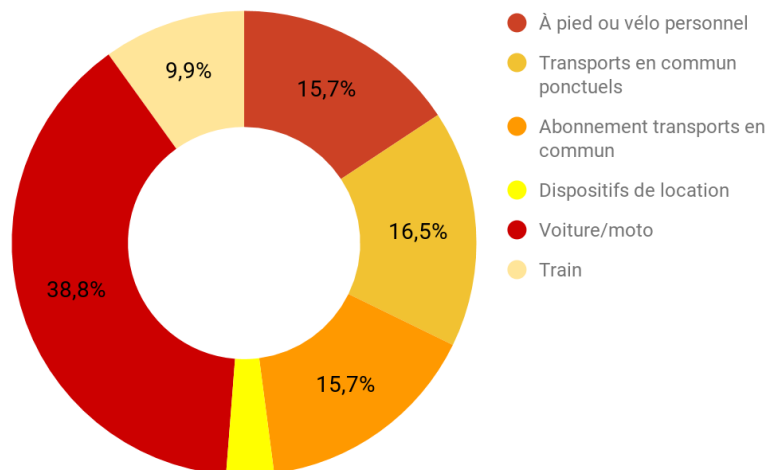
Les dépenses en transports se recentrent en majorité sur moins de 50 euros et entre 50 et 100 euros de dépenses totales pour un stage.

CONTACTS

Coline GUYOMARD
Vice-Présidente en charge des
Questions Sociales
qs.fneo@gmail.com
06.58.45.16.26

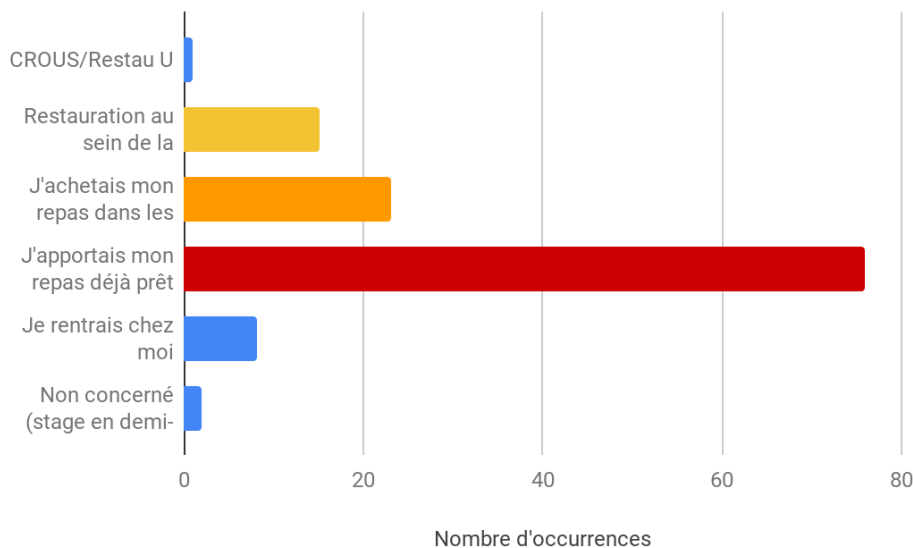
Aurélien EMERIC
Présidente
presidente.fneo@gmail.com
06.99.63.01.11

Moyens de transport



Les modes de transport utilisés pour se rendre en stage se recentrent davantage sur la voiture et la moto qui se démarquent à nouveau à 38,8 %. Suivent les transports en commun ponctuels (16,5 %) et l'abonnement aux transports en commun et la marche à pied ou le vélo à part égale (15,7 % chacun).

Restauration



Le mode de restauration privilégié est de nouveau le fait d'apporter son repas déjà prêt pour 60,8 % des stages. Il est suivi par l'achat du repas dans les environs (18,4 % des stages) et la restauration au sein de la structure (12 %).

Une aide au repas était possible dans 6,3 % des stages : il s'agissait d'une gratuité, d'une réduction ou d'un remboursement.

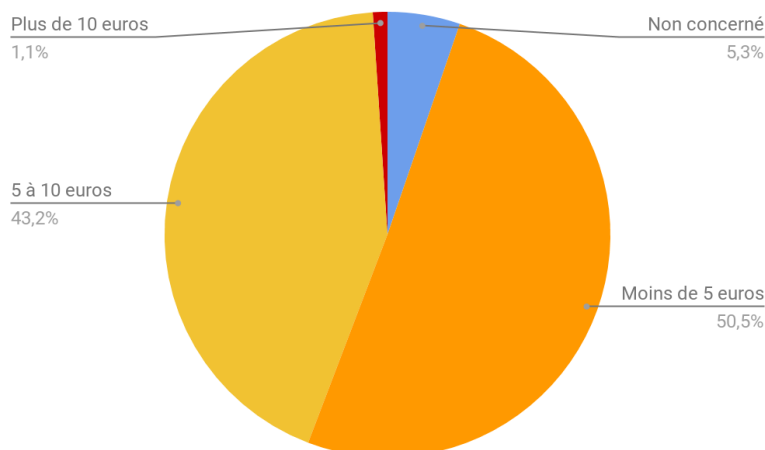
CONTACTS

Coline GUYOMARD
Vice-Présidente en charge des
Questions Sociales
qs.fneo@gmail.com
06.58.45.16.26

Aurélien EMERIC
Présidente
presidente.fneo@gmail.com
06.99.63.01.11

Une cantine était présente sur 28,4 % des stages, avec une obligation d'y manger qui s'appliquait sur 4 stages.

Au niveau de l'estimation des frais de bouche, elle s'est faite comme suit :



Logement

Sur la question du logement, une seule personne était de nouveau concernée. Le coût représenté par jour était de **15 euros**.

Autres dépenses induites par les stages

62,1 % des répondants ont signalé avoir réalisé d'autres dépenses dans le cadre de leur stage que celles mentionnées ci-dessus.

Il s'agit ici :

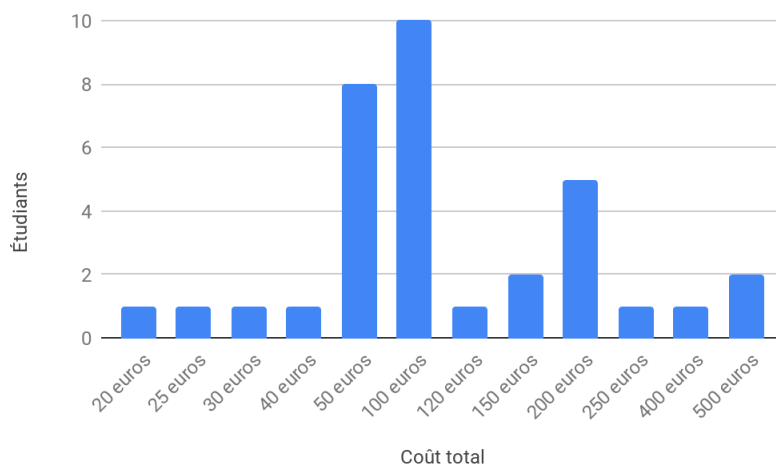
Items	Nombre d'étudiants	Pourcentage
Blouse blanche et équipement de soignant	19	23,75 %
Matériel orthophonique	27	33,75 %
Papeterie/stylos	31	38,75 %
Impressions	2	2,50 %
Plastifieuse	1	1,25 %
Total	80	100 %

CONTACTS

Coline GUYOMARD
Vice-Présidente en charge des
Questions Sociales
qs.fneo@gmail.com
06.58.45.16.26

Aurélien EMERIC
Présidente
presidente.fneo@gmail.com
06.99.63.01.11

Les coûts totaux représentés pour ces dépenses vont de 20 à 500 euros. On obtient ainsi une moyenne de **134,85 euros** de dépenses par personne sur l'année de M2.



Conclusion et perspectives

“Ça fait plusieurs années que l'on nous propose ce questionnaire mais rien n'a changé”.

À l'issue de cette enquête, l'absence d'indemnisations des frais liés aux stages pour les étudiants en orthophonie se pose toujours comme une problématique en attente de réponse. Outre les données qui ont pu en être tirées, de nombreuses remarques dans les champs dédiés à l'expression libre des étudiants font état du besoin de voir les stages indemnisés. On compte plusieurs remerciements pour le questionnaire, un certain nombre de personnes qui rapportent un choix de stage conditionné par les dépenses induites, des témoignages de situations difficiles vécues de par l'absence d'indemnisations, ainsi que la demande de mise en place de celles-ci comme élément qui permettra de meilleures conditions d'études.

L'indemnisation des stages, au-delà du fait de constituer un facteur bénéfique pour le bien-être d'un étudiant, du fait de l'allègement de ses charges, fait également partie de ses droits. “La formation des orthophonistes est sanctionnée par un diplôme national de l'enseignement supérieur. À ce titre, ils bénéficient du même accès aux prestations universitaires et aux aides financières ouvertes aux étudiants de l'université. [...] Or, contrairement à certaines formations paramédicales délivrées en instituts de formation, la réglementation actuelle ne prévoit ni indemnité de stage, ni remboursement des frais de transports. Dans la mesure où la formation en orthophonie relève de l'université, la ministre des solidarités et de la santé attache une importance à ce que les prestations sociales et les aides financières accordées aux étudiants dans leur ensemble, puissent être examinées, en lien avec le ministère chargé de l'enseignement supérieur, afin d'étudier dans quelles conditions il est possible d'améliorer les modalités d'accès aux stages des étudiants paramédicaux, y compris les étudiants orthophonistes.”

Les données analysées suite aux réponses récoltées font ressortir des tendances générales. La FNEO se positionne cependant toujours pour que l'indemnisation des frais liés aux stages se fasse au plus proche du besoin de l'étudiant.

CONTACTS

Coline GUYOMARD
Vice-Présidente en charge des
Questions Sociales
qs.fneo@gmail.com
06.58.45.16.26

Aurélien EMERIC
Présidente
presidente.fneo@gmail.com
06.99.63.01.11

On constate que la progression de l'étudiant en orthophonie dans son cursus s'accompagne d'un allongement des durées de stage, et ainsi d'une augmentation globale des trajets et des coûts liés.

En ce qui concerne les **trajets**, les réponses apportées par les étudiants les situent en majorité en-deçà de 50 kilomètres à parcourir au quotidien, quelle que soit l'année d'études. On note cependant que la part d'étudiants qui rapportent avoir à parcourir plus de 50 kilomètres journaliers augmente sensiblement au fur et à mesure de l'avancée dans le cursus.

Au niveau des **dépenses totales en transports**, si ces dernières sont rapportées en-dessous de 50 euros par stage par plus de 50 % des répondants sur les deux 1^{res} années, la répartition s'étale sur des dépenses plus importantes dès le 1^{er} semestre de 3^e année.

Les **moyens de transport** utilisés pour se déplacer sont le plus souvent les véhicules personnels (*voiture ou moto*). Les transports en commun sont eux aussi assez largement utilisés.

Pour ce qui est de la **restauration**, peu de structures proposent des aides au repas à l'étudiant. Par ailleurs, la présence d'une cantine sur le lieu de stage est rarement rapportée à plus de 25 %, à l'exception du stage en structure d'accueil de la personne âgée, où un taux élevé au-delà de 50 % est à noter. Les frais de bouche restent cependant raisonnables, la plupart du temps situés en-dessous de 5 euros par jour, avec une grande part d'étudiants qui prévoient d'apporter leur repas pour la journée.

Enfin, la problématique du **logement** peut se poser lorsque le stage trouvé par l'étudiant est trop éloigné de son domicile, par choix, ou par contrainte. La recherche de stage en orthophonie est très autonome et souvent difficile, car beaucoup de demandes sont émises et les places vite prises. Il n'est donc pas rare que les étudiants se voient contraints d'élargir leur champ de recherche pour trouver un stage dans le domaine qui les intéresse, ou qui leur permette de répondre aux exigences de leur formation.

Les stages sont un aspect obligatoire du cursus en orthophonie. Ils représentent de nombreuses heures à effectuer tout au long des 5 années d'études, qui participent à le rendre professionnalisant et riche. C'est en effet en commençant à développer son expérience dès ses études que l'étudiant se prépare au mieux à devenir un professionnel compétent. Par l'absence d'indemnisations de frais qu'ils font engager aux étudiants, ces stages, étapes importantes d'acquisition et d'apprentissage, sont exposés à un conditionnement par la problématique financière. Or, il est primordial, dans l'intérêt de la formation et pour la santé de ses futurs patients, que l'étudiant puisse choisir un stage lui permettant de développer au mieux ses compétences.

C'est pourquoi la FNEO continue de demander l'**indemnisation des frais induits par les stages dans le cadre des études en orthophonie**. Nous souhaitons que l'édition de cette nouvelle enquête permettra d'aboutir à la mise en place d'un système répondant aux besoins des étudiants en orthophonie.

CONTACTS

Coline GUYOMARD
Vice-Présidente en charge des
Questions Sociales
qs.fneo@gmail.com
06.58.45.16.26

Aurélien EMERIC
Présidente
presidente.fneo@gmail.com
06.99.63.01.11